Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 40 (1992)

Artikel: La "Refondation" de Genève en 1830 (Dufour, Fazy, Rousseau)
Autor: Corboz, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728461

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La «Refondation» de Genève en 1830 (Dufour, Fazy, Rousseau)

Par André CORBOZ

L'histoire urbaine souffre de la division du travail. Il n'y a quasiment pas de communication entre les deux groupes de chercheurs qui s'occupent de la ville, soit, d'une part, les géographes, planificateurs, sociologues, démographes, historiens de l'économie et historiens tout court, de l'autre, les historiens de l'urbanisme et les architectes qui enquêtent sur l'évolution des cités. Les premiers œuvrent à l'échelle statistique sans tenir compte du fait que la ville est un artefact tridimensionnel, tandis que les autres étudient avant tout la morphologie urbaine et la typologie des bâtiments ainsi que leurs rapports réciproques, mais se soucient fort peu des causes socio-économiques qui les déterminent.

Les questions posées par les deux groupes et leurs instruments d'enquête diffèrent profondément. Les seconds ont l'impression que les premiers parlent d'une entité traitée in absentia, *soit d'un être sans corps, sans substance et sans lieu: le bâti serait-il tout autre que leurs constats seraient encore les mêmes. A quoi les premiers répliquent que les autres analysent un corps sans âme, du moment que la ville, selon Aristote et saint Augustin, est un ensemble d'hommes avant d'être un ensemble de pierres.*

Les deux groupes ont donc bien le même objet d'étude matériel, mais leurs objets scientifiques ne coïncident pas. La distance qui les sépare est même si grande que leurs bibliographies respectives ne se recoupent pas, ou peu s'en faut[1]. Il n'existe d'ailleurs pas de définition de la ville — ou, ce qui revient au même, il y en a autant que de disciplines, voire d'auteurs ou même d'administrations qui s'en occupent.

Pour assainir une situation si déplorable, les chercheurs qui s'occupent de la ville ne devraient pas seulement établir des relations interdépendantes à l'intérieur

1. Maquette de Genève en 1815 (Pierre Matthey pour la ville, Auguste Magnin pour les fortifications; collection iconographique du Vieux-Genève, Maison Tavel).

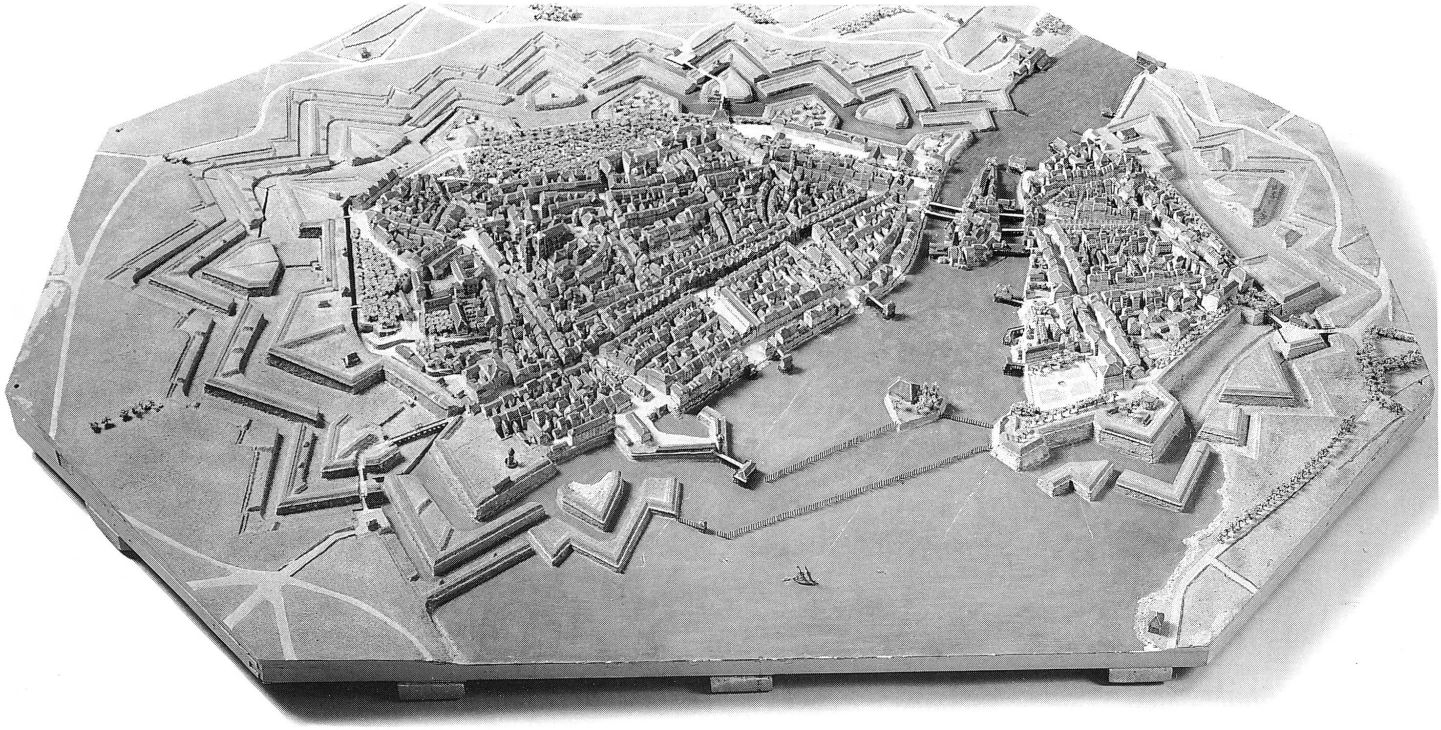

de leur propre discipline, mais également chercher à se comporter transdisciplinairement (en dépit des risques qui peuvent en résulter).

Le présent essai commence par l'analyse aussi détaillée qu'indispensable d'une opération d'urbanisme étroitement circonscrite et déjà étudiée; il en réexamine et trie ensuite les effets en portant l'attention sur les motifs de chacune des interventions dont cette opération se compose, lesquelles ont abouti à la création d'un nouvel ensemble urbain.

On pourrait s'en tenir là. Mais le cas étudié ici n'a pas été choisi au hasard; il s'est même révélé d'entrée de jeu riche d'un enseignement excédant l'histoire locale et a effectivement mené à des constats qui ont à leur tour permis de comparer les conclusions d'autres analyses touchant d'autres sites et de les généraliser. En fin de parcours, les phénomènes décrits dans le cas d'espèce ont conduit à la notion de refondation, *grâce à laquelle diverses opérations urbaines jusqu'ici non considérées comme spécifiques acquièrent un statut.*

L'opération des Bergues

Le premier bateau à vapeur de Suisse, le « Guillaume Tell », construit par l'entreprise Mauriac de Bordeaux pour le compte d'Edward Church, citoyen américain résidant à Genève, est lancé le 28 mai 1823. La même année, Guillaume-Henri Dufour (1787-1875), futur ingénieur cantonal et futur général, construit la première passerelle publique suspendue du continent au-dessus des fortifications genevoises: elle est ouverte aux piétons le 1er août. Samuel Vaucher, élève de Dufour, avait déjà commencé à bâtir en 1822, dans un angle des mêmes fortifications, la première prison panoptique d'Europe. Ces signes de modernité, le gouvernement aristocratique de Genève tout comme la population de la ville les considèrent de façon favorable[2].

Diverses mesures techniques et utilitaires touchant la substance urbaine, voire la structure même de Genève, sont prises à la même époque (fig. 1). En 1819, Dufour avait déjà fait valoir devant le parlement cantonal que la vue de la ville, pour qui arrivait du lac, était tout sauf

2. Extrait du « Plan topographique et historique de la ville de Genève et de la banlieue... » (Pierre Escuyer, 1825; BPU, Genève).

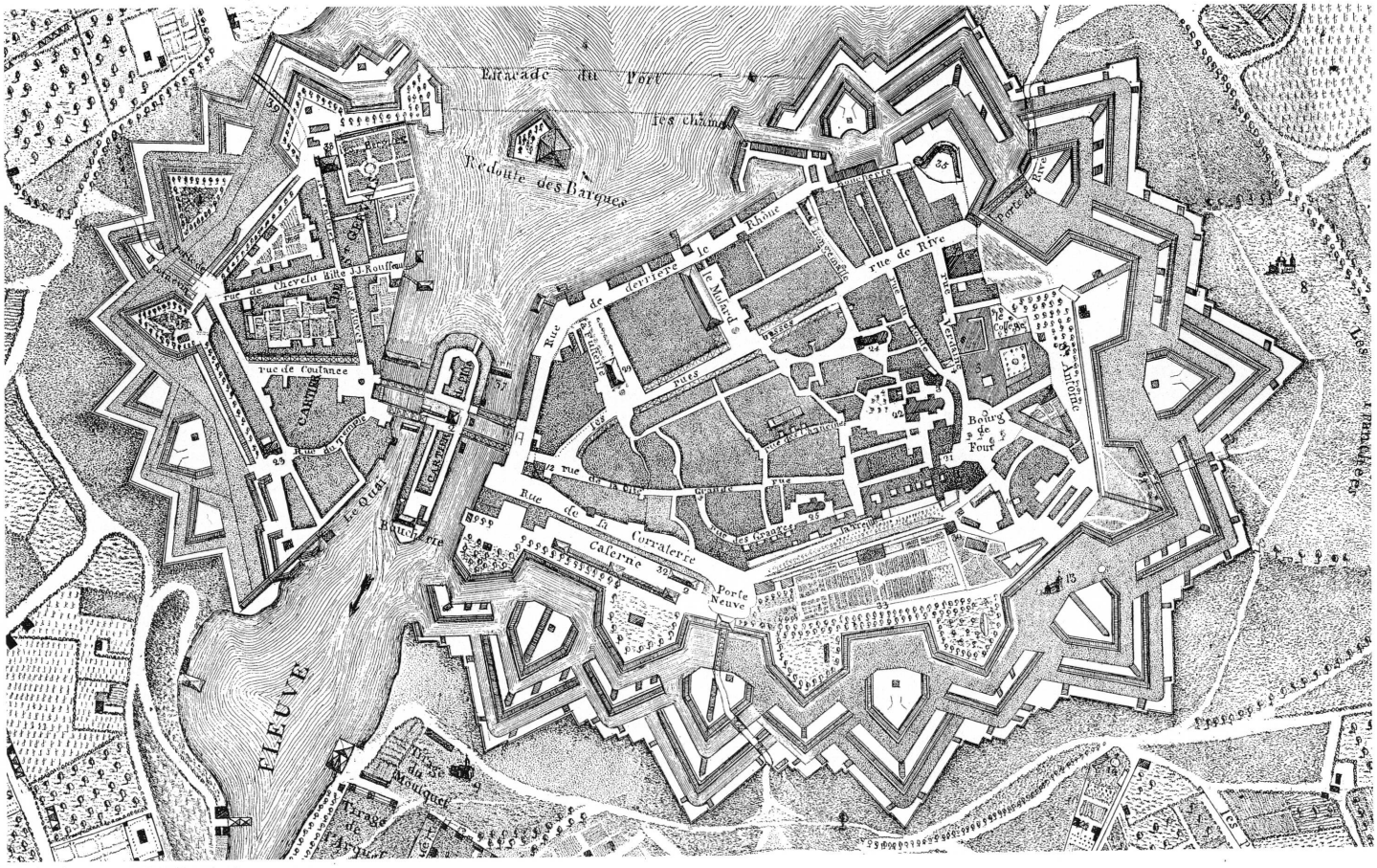

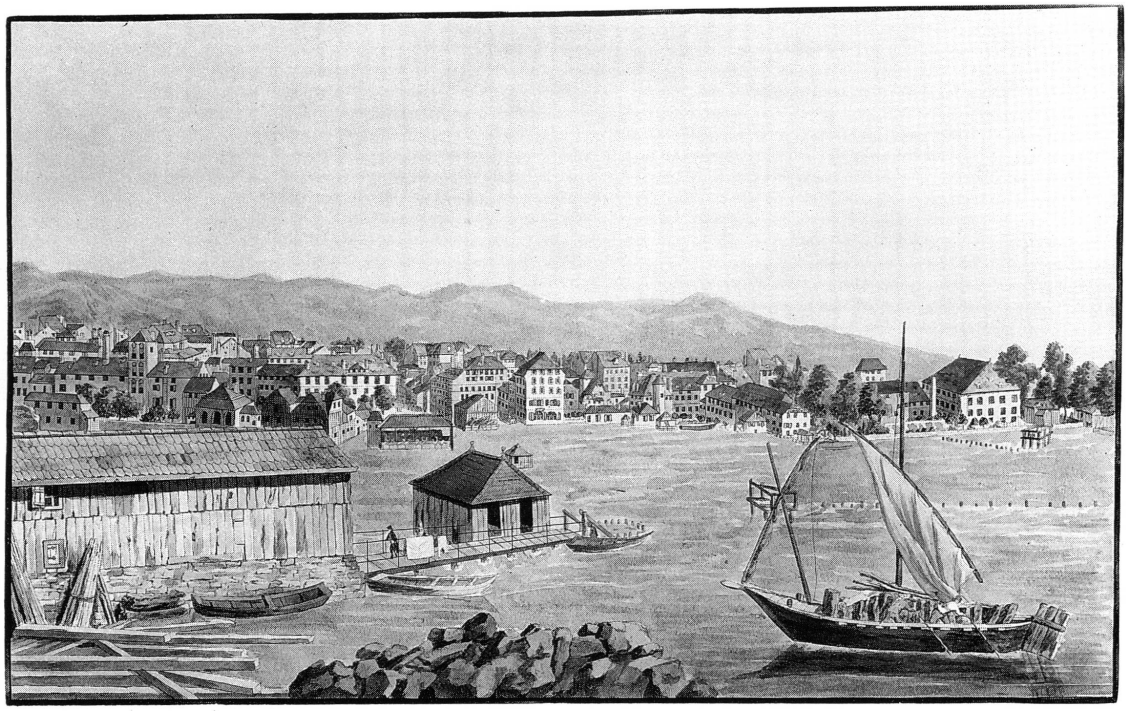

3. Genève, rive droite du Rhône, état avant la restructuration (Conrad Sulzberger, avant 1822; BPU, Genève).

4. Genève, rive gauche du Rhône, état avant la restructuration (Conrad Sulzberger, avant 1822; collection privée, Genève).

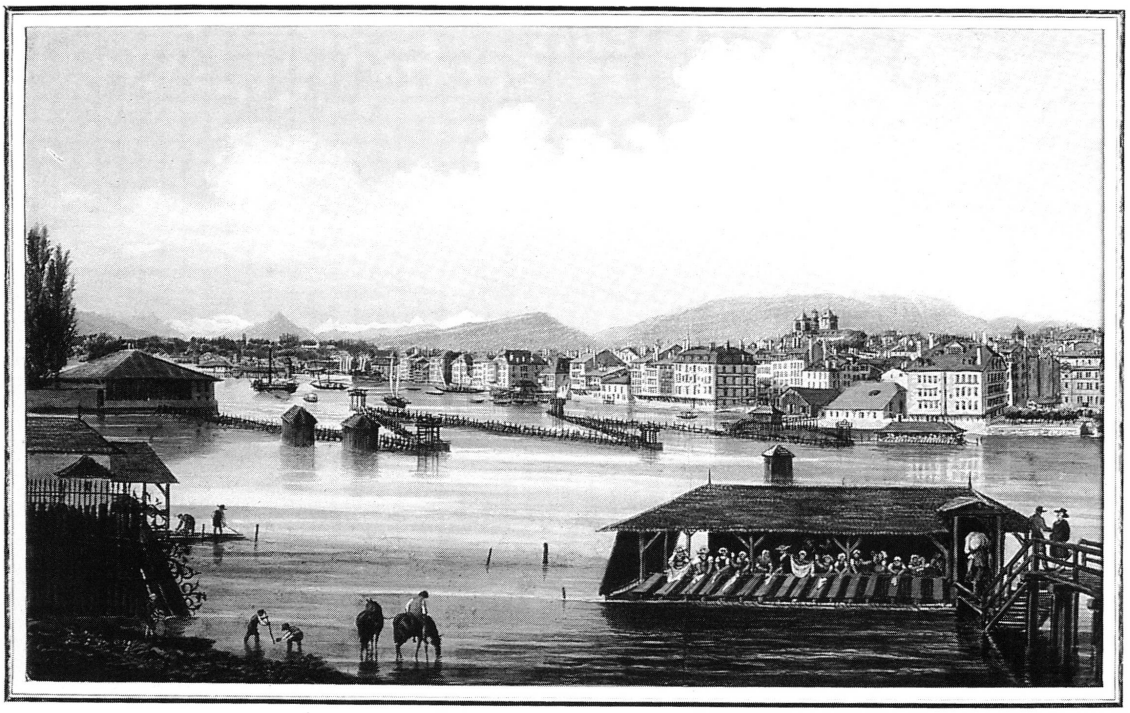

satisfaisante: «En arrivant, par le lac, dans notre ville, en voyant les choses dans l'état où elles sont et en pensant à ce qu'elles pourraient être, on ose à peine avouer qu'on est Genevois! Quel contraste entre l'admirable contrée où lac et fleuve, rivages, forêts, collines, vallées et montagnes font un 'jardin de Dieu', au moins dans ses traits principaux (...) et ces murs noirs, en ruines, ces bâtiments construits sans symétrie et sans but, qui donnent une petite idée du reste de la ville! Non! Cela ne peut rester ainsi! Cet état de chose n'est pas en rapport avec le développement intellectuel et le sentiment artistique de notre population! Le contraste frappant de cette partie de la ville avec la beauté des environs, ce dédain des règles de l'esthétique et des conditions principales de la salubrité (...) tout cela doit s'arranger de manière à former un ensemble harmonieux qui réjouira le cœur et attirera les regards!»[3]

Ce plaidoyer de Dufour use d'arguments esthétiques et hygiénistes: un amas de bâtisses implantées au hasard, irrégulières et malsaines, telle est Genève vue du lac (fig. 2 à 4). Elles doivent disparaître! On reconnaît ici deux des trois thèmes sur lesquels la critique de la ville existante s'était fondée au XVIIIe siècle (la ville contemporaine s'avère non seulement laide et dangereuse, mais encore impropre à la circulation). Il s'agissait alors d'une formulation nouvelle, qui ne relève pas seulement de l'esthétique: l'*embellissement* est un processus complexe, qu'on ne saurait réduire à une sorte d'ornement à l'échelle urbaine[4].

5. Genève, terrain Fazy, état en 1788 (Jean Heberlé; BPU, Genève).

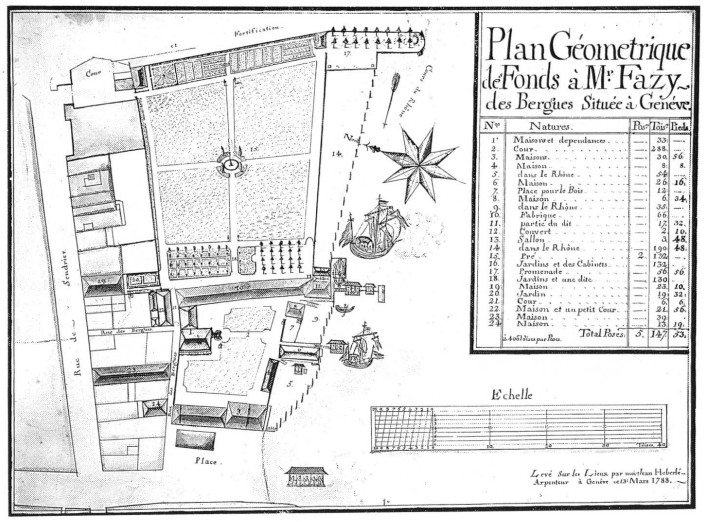

En 1827, Dufour rédige un premier projet pour le traitement unitaire de la rive droite du Rhône[5], englobant partiellement les terrains de la famille Fazy situés à courte distance du fleuve (fig. 5). Les Fazy y avaient installé leur fabrique d'indiennes au XVIIIe siècle, qui toutefois périclita après 1810 à cause de la concurrence française, alors qu'elle était la plus grande manufacture de Genève avec ses 1200 ouvriers[6]. James Fazy (1794-1878), futur chef des radicaux, a déclaré dans ses mémoires que l'idée de ce projet lui revenait[7].

La première société immobilière de Genève, la Société des Bergues[8], est fondée en 1827; elle compte quatre membres, dont Dufour; son capital, égal au budget annuel du canton, lui permet d'acquérir des terrains qu'elle destine à la construction d'un quartier modèle. Elle y logera huit cents habitants dans vingt-cinq locatifs de six étages, dont les rez et les mezzanines abriteront des commerces. A cela s'ajoute l'hôtel des Bergues — «le premier grand hôtel sur sol suisse»[9] — excellemment situé et bâti de 1830 à 1834 par Augustin Miciol, vainqueur du concours organisé en 1829. Le quai se construit de 1833 à 1838 (fig. 6). Les promoteurs obtiennent en outre en 1834 que leur société soit déclarée d'utilité publique. Selon Armand Brulhart, les trois critères de rendement de la Société des Bergues sont l'occupation maximale du sol, le meilleur réseau de circulation possible et l'intégration du nouveau quartier dans la trame urbaine environnante[10].

La Société des Bergues ne s'occupe que de la rive droite, mais Dufour envisage aussi de transformer celle d'en face; le Conseil d'Etat lui confie en 1827 déjà le mandat de projeter sur la rive gauche un ensemble analogue au premier; il l'accepte en mars 1828, alors qu'il est devenu architecte cantonal. Entre 1829 et 1835, Dufour projette et réalise donc le Grand Quai (actuel quai Général-Guisan), sensiblement plus large que celui des Bergues en raison de sa destination commerciale (fig. 7); il réussit même à convaincre les propriétaires de la nécessité de remodeler leurs façades sur le Rhône: les rez de chaussée, réservés à des magasins, présenteront des arcades en plein cintre pour que l'effet d'ensemble de la ville au sortir du lac soit relativement unitaire[11]. Une telle mesure était évidemment nécessaire, sans quoi les habitants de la rive gauche eussent joui de la belle ordonnance des Bergues (fig. 8), ceux des Bergues n'ayant sous les yeux que l'irrégularité des bâtisses de l'autre rive.

A cette époque, il n'apparaît pas comme incompatible qu'un haut fonctionnaire dirige des projets publics tout en prenant part à des opérations privées pouvant être en contradiction avec eux: Dufour siège aussi bien au conseil de la Société des Bergues que dans la commission officielle qui discute et approuve le projet des Bergues lui-même.

Mais l'opération ne s'achève pas avec la construction des deux quais, car elle comprend encore un nouveau

6. Genève, quartier des Bergues (Plan Céard, feuille 30; le nord est à gauche, le Rhône en haut; à l'extrême-gauche, l'hôtel des Bergues; Nicolas Céard, 1837; Archives d'Etat, Genève).

7. Genève, Grand Quai (Jean DuBois, vers 1834; collection iconographique du Vieux-Genève).

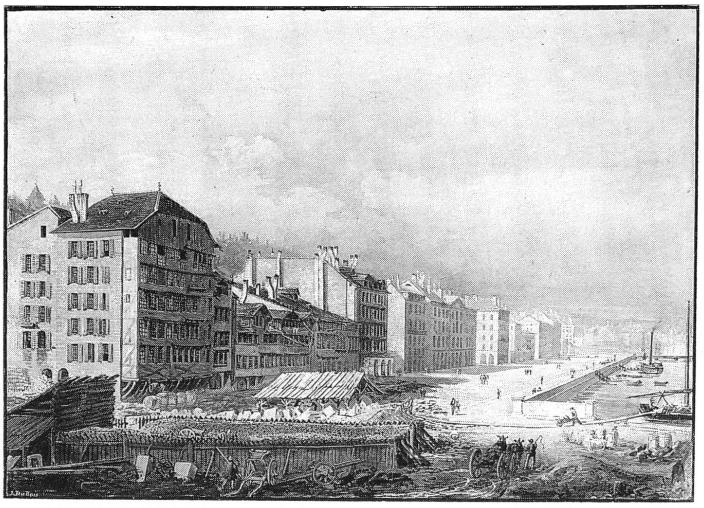

8. Genève, quai des Bergues, avec l'hôtel à droite (surélevé en 1917).

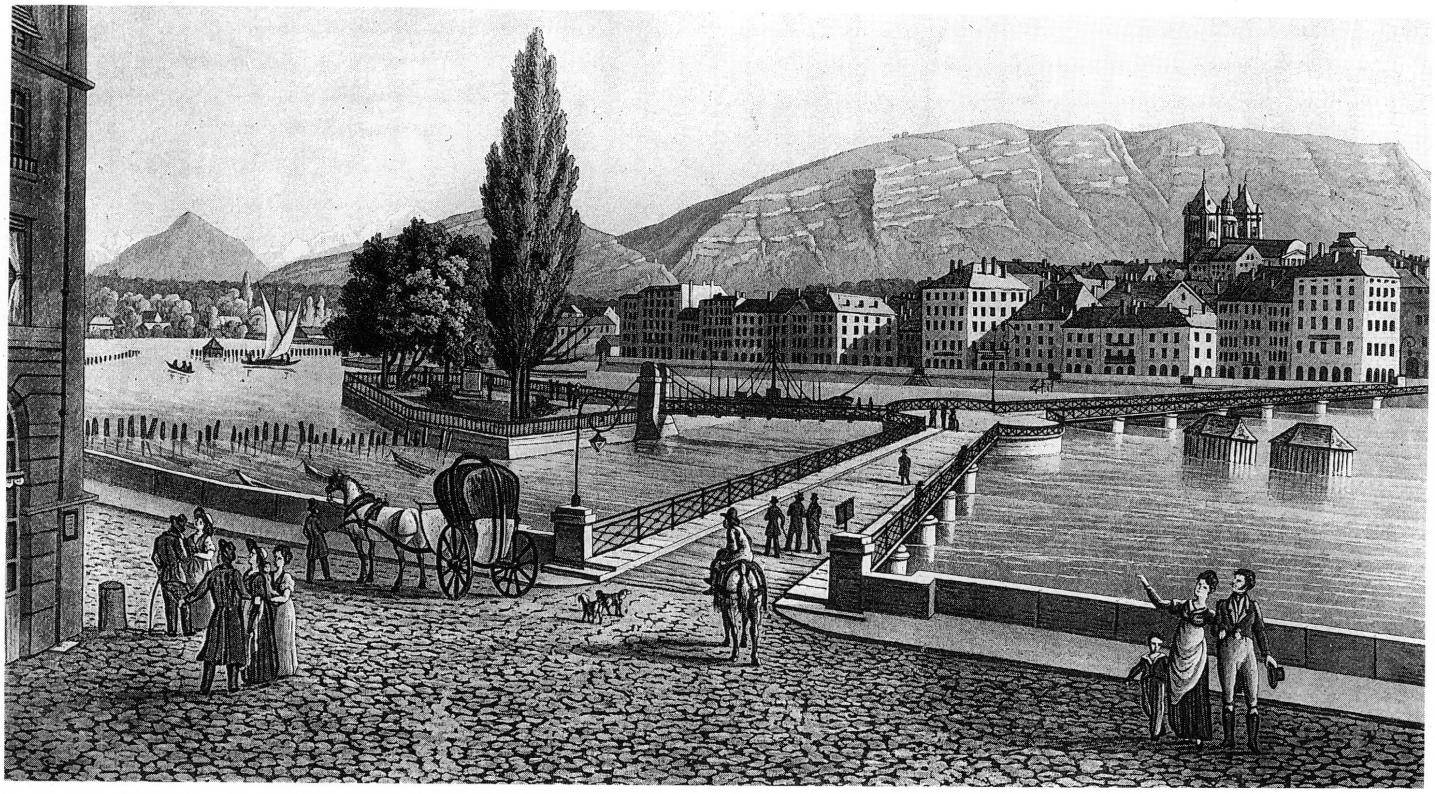

9. Genève, pont des Bergues et passerelle suspendue asymétrique (Alexandre Faizan, vers 1840; BPU, Genève).

pont qui les unit. Jusqu'à ce moment, Genève ne compte qu'un seul pont, celui qui franchit le fleuve par l'Ile à l'aide de deux fois deux ouvrages jumelés.

Dufour étudie diverses solutions depuis 1828[12] pour construire enfin un pont suspendu d'une conception entièrement nouvelle, ouvert en 1834: pour la première fois, en effet, un ouvrage de ce type est porté par des chaînes placées *sous* le tablier; les ponts suspendus érigés jusqu'alors comportaient de grands portiques de pierre dont on jugea qu'ils s'accorderaient mal avec les quais. Dufour a donc dû élaborer un nouveau concept de structure (en partie dérivé de divers ponts britanniques)[13]. En outre, le pont des Bergues n'est pas rectiligne, mais constitué de deux parties s'articulant par une rotonde. Pendant des décennies, un second pont suspendu, asymétrique (fig. 9), a relié cette rotonde au bastion du XVIe siècle placé à l'embouchure du Rhône (on l'appelait l'île des Barques): selon Tom Peters, il s'agit sans doute du premier pont suspendu de ce type[14].

Bien que plusieurs des interventions énumérées jusqu'ici relèvent de la prouesse technique, elles ont toutes été présentées comme de simples mesures ad hoc, neutres, quasi technocratiques, et en même temps comme répondant à des exigences esthétiques et patriotiques. En réalité, elles ont entraîné des conséquences considérables pour la ville toute entière. Pour créer les quais, il a fallu déplacer plusieurs activités: les installations destinées à la pêche, placées dans le lit du fleuve, ont déménagé en aval, les ports au bois et aux marchandises en amont; on combla les anciens bassins de la Fusterie et du Molard, dragua le Rhône pour permettre la navigation et creusa un réseau d'égouts — tous travaux projetés, calculés, coordonnés et dirigés par Dufour.

Avant la réalisation de ce programme, la ville débordait sur les rives du Rhône et plantait l'arrière de ses bâtiments jusque dans l'eau; ensuite, chacun pouvait se promener sur les quais et jouir de la vue[15]. Après 1835, les quais sont prolongés vers l'aval sur l'une et l'autre rives[16]. On pourrait en conclure que Genève, grâce à ces travaux, cessait de tourner le dos au fleuve pour s'ouvrir enfin à la «nature». C'est pourtant le contraire qui est vrai: avant les quais, la ville avait un rapport étroit avec l'eau, puisque les bâtiments et les ports entretenaient avec celle-ci, au travers d'activités installées depuis des siècles, une relation très intense. La construction des promenades interrompt ce rapport, du moment que les nouveaux magasins des quais comme les habitants du quartier neuf des Bergues n'ont plus rien à voir avec le fleuve: les murs

des quais n'instituent donc rien d'autre qu'une coupure, laquelle transforme le miroir d'eau en une espèce de spectacle pour les flâneurs, alors que les façades régulières jouent elles-mêmes le rôle d'un belvédère étiré en longueur.

Les mesures décrites n'ont pas été prises en faveur de la population genevoise seulement, mais aussi pour les touristes, avant tout pour ceux qui arrivent à Genève par le «Guillaume Tell», le «Winkelried» (1824), le «Léman» (1826) ou «L'Helvétie» (1840), et qui utilisent cette occasion unique d'entrer en ville sans devoir franchir les portes[17]: par le bateau à vapeur, Genève devient quasiment une ville ouverte, et cela à plus forte raison à partir du moment où le bastion de l'île des Barques fut définitivement démilitarisé par l'installation du monument à Rousseau. Parmi les nombreux étrangers qui se rendent à Genève, il y a d'abord les touristes anglais qui ont lu *La Nouvelle Héloïse* ou *Les Alpes*, et qui n'y viennent donc pas pour Calvin, mais pour Jean-Jacques, peut-être aussi pour Horace-Bénédict de Saussure. Ils descendent évidemment à l'hôtel des Bergues, des fenêtres duquel ils peuvent admirer le massif du Mont-Blanc quelques jours par an. La publicité de l'hôtel insiste sur ce point (fig. 10), mais l'iconographie de Genève n'est pas en reste (fig. 11).

En 1840, deux nouveautés techniques s'ajoutent encore au projet général: une nouvelle machine hydraulique destinée à fournir de l'eau potable à la ville entière, bâtie à l'extrémité amont de l'Ile; une passerelle entre la place Chevelu et la Petite Fusterie, formant un pentagone avec les quais et le pont des Bergues (fig. 12).

La réalisation du projet des Bergues a donc entraîné toute une série de conséquences. Les premiers quais sont prolongés peu à peu, jusqu'à s'étendre à travers toute la ville et même — après la démolition des fortifications — des deux côtés du lac. Les normes élaborées par Dufour et Vaucher pour les bâtiments du quartier des Bergues servent alors de modèle pour les constructions élevées

10. Publicité de l'hôtel des Bergues, 1834 (collection de l'hôtel).

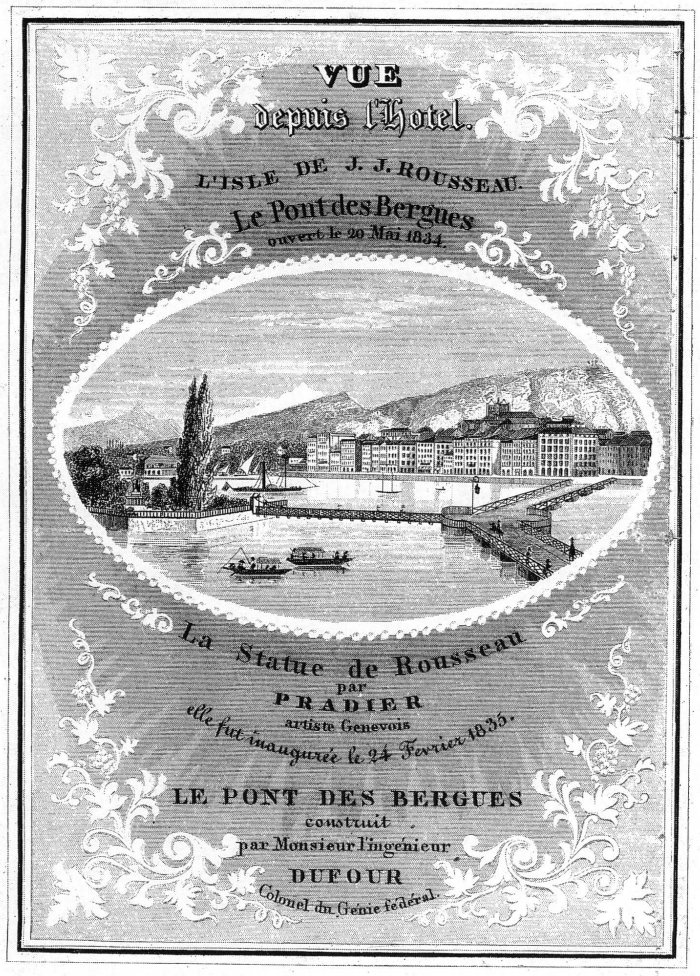

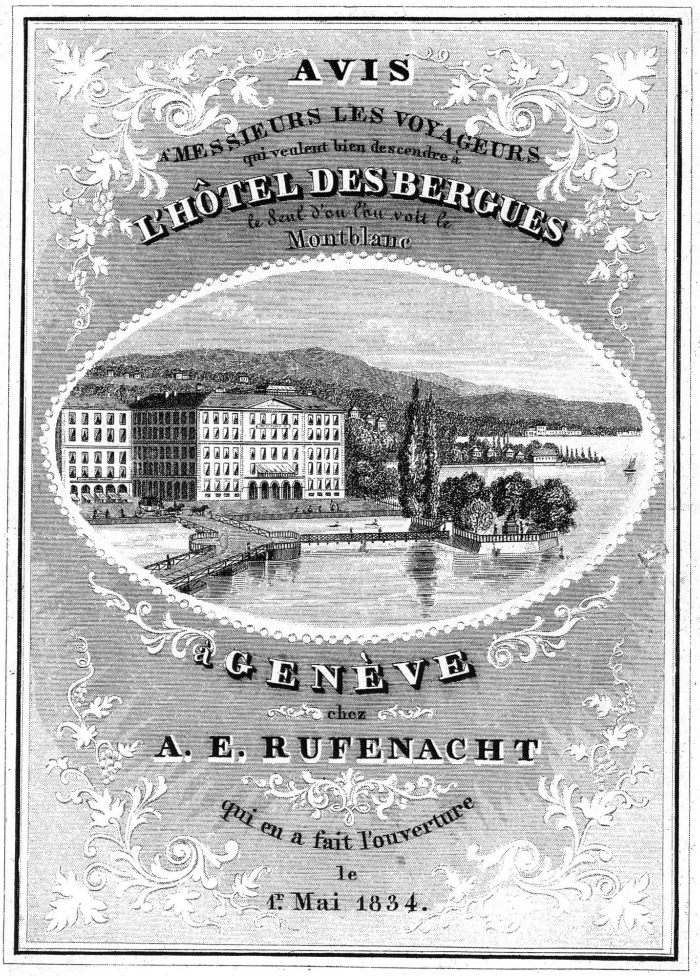

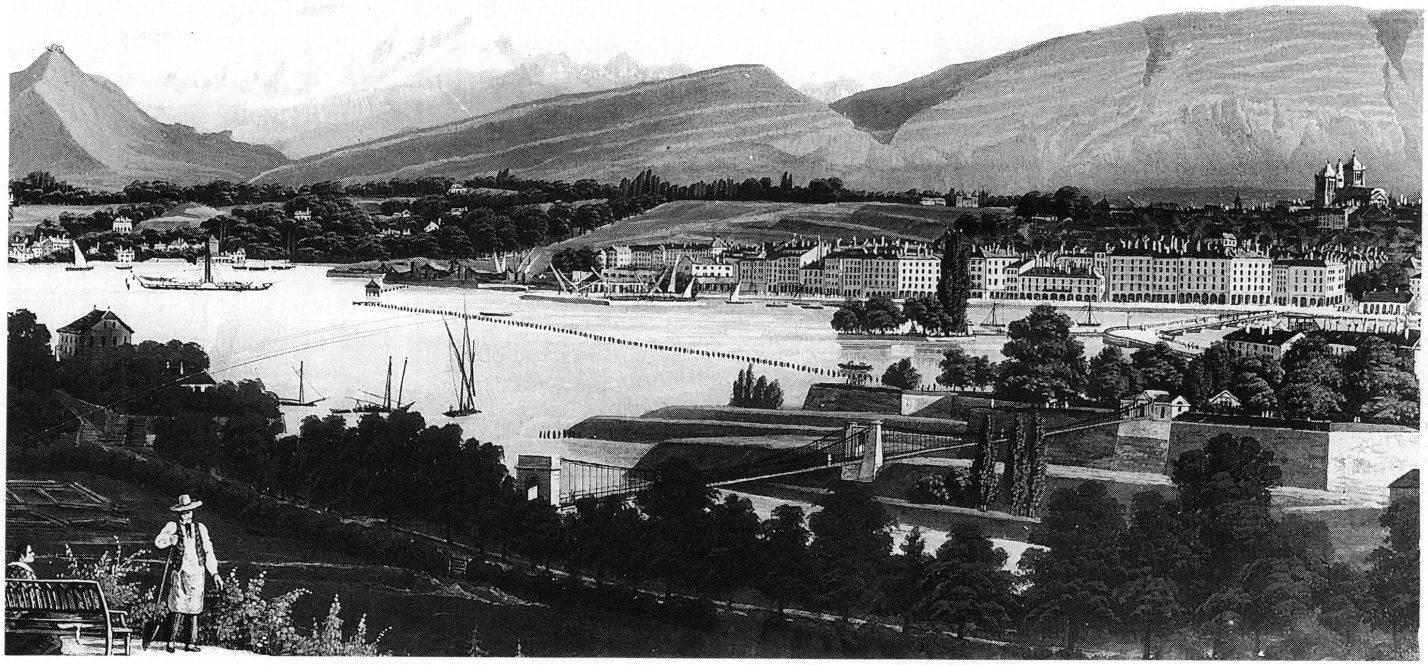

11. Vue de Genève avec la chaîne du Mont-Blanc, extrait (Jean DuBois, entre 1835 et 1849; BPU, Genève).

sur les nouveaux quais, et même en partie pour celles du *ring* genevois. Avec l'opération des Bergues apparaissent à Genève, pour la première fois, les mécanismes de la rente foncière qui seront de règle dans toutes les interventions subséquentes. Des équipements spéciaux permettent de faire face au développement rapide du tourisme (fig. 13 et 14); les nouveaux emplois ainsi créés compensent ceux que la disparition des manufactures de textile avaient supprimés et s'ajoutent à ceux de l'horlogerie et de l'émail, qui subsistent. L'opération des Bergues induit donc une modification de la structure urbaine genevoise, qu'il s'agisse de la répartition des activités ou du domaine bâti. Dix ans plus tard, on ne reconnaît plus la ville[18].

Dans la liste des interventions, il en manque encore une dernière, celle-là même qui conférera sa signification à l'ensemble. Elle a lieu à la pointe du pentagone, dans un site comme destiné à la recevoir: inspiration géniale, l'île des Barques deviendra l'île Rousseau. A qui l'on doit cette idée et à quel moment, le problème n'est pas résolu. Toujours est-il que le 14 juillet 1828, un an après la démolition de la prétendue maison natale de Rousseau et une décennie après la suppression du buste du philosophe inauguré en 1794 dans le jardin des Bastions, Marc-Antoine Fazy-Pasteur, cousin (libéral) de James Fazy, lance un appel à la population genevoise pour un monument à Rousseau. Un comité de sept membres ouvre une souscription accompagnée d'un prospectus explicatif qui est une déclaration de foi politique. On y lit que «le jour de la justice arrive» et que Jean-Jacques doit enfin recevoir l'hommage que sa patrie lui doit. Trois des actionnaires de la Société des Bergues figurent dans le comité, dont Dufour[19].

C'est après 1830 seulement que mûrit l'idée de placer le monument sur l'île des Barques[20] (fig. 15), parce qu'elle se trouve «près du quartier où [Rousseau] est né et en face [sic!] de la rue qui porte son nom [mais depuis 1825 seulement!]»[21]. Le site, isolé, ressemble étonamment à l'île des Peupliers d'Ermenonville, où se trouve le cénotaphe du philosophe (fig. 16), aussi plantera-t-on des peupliers sur l'ex-île des Barques, pour souligner l'aspect romantique des lieux...

Armand Brulhart reproduit une broderie représentant la résurrection de Rousseau à Ermenonville, exécutée par la

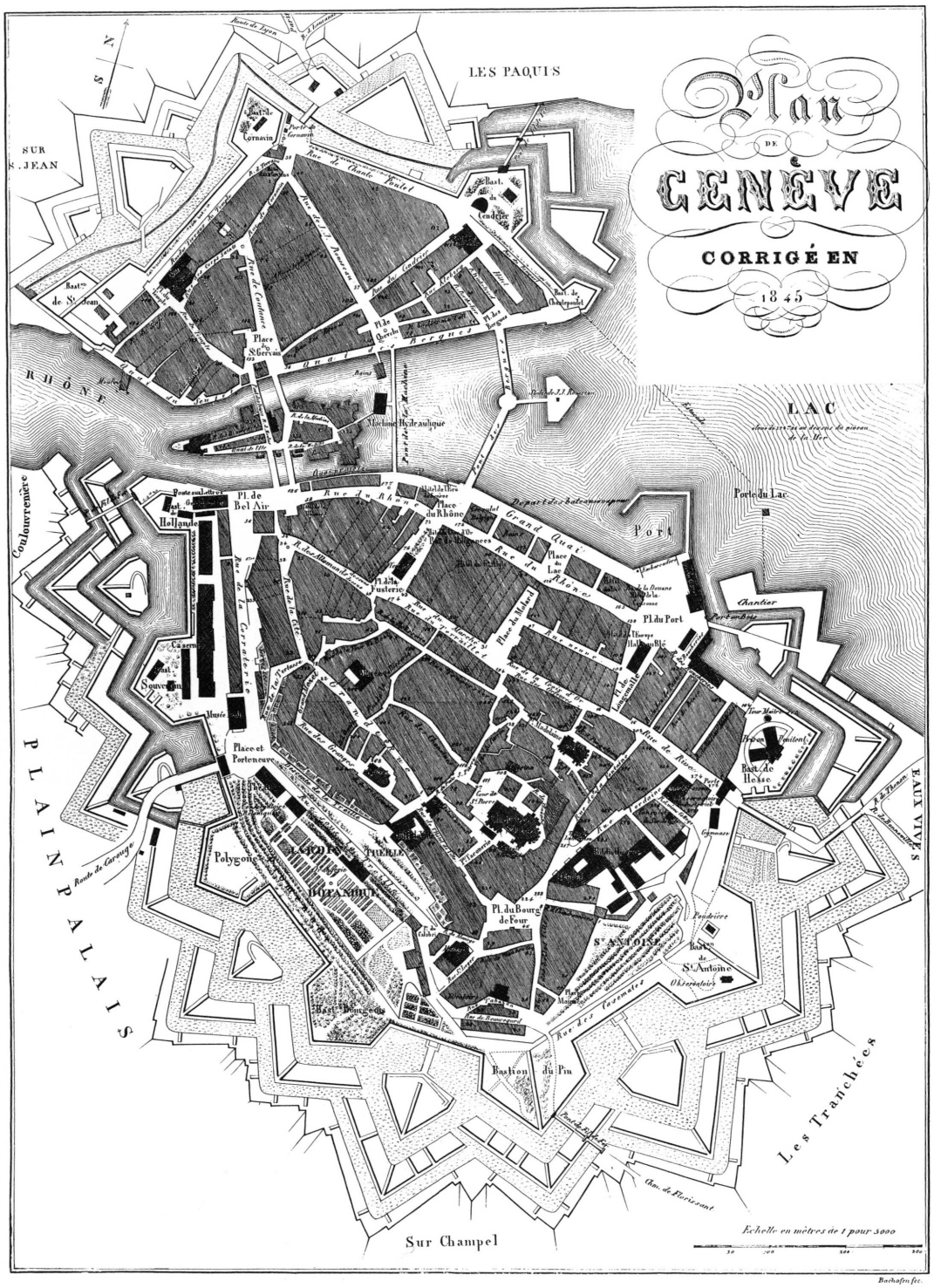

12. «Plan de Genève corrigé en 1845» (Johann-Heinrich Bachofen).

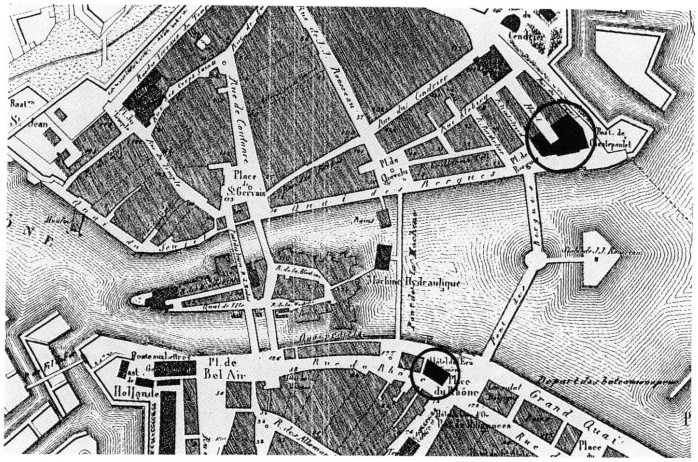

13. Genève, extrait du plan Bachofen avec l'indication des hôtels des Bergues et de l'Ecu.

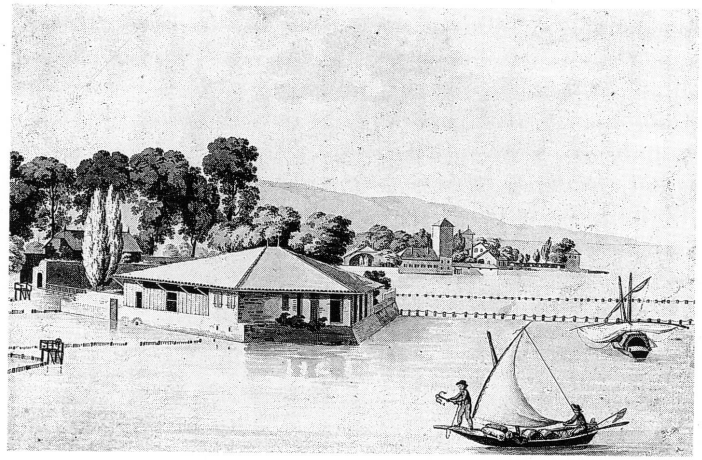

15. Genève, l'île des Barques avant 1830 (artiste anonyme, collection iconographique du Vieux-Genève).

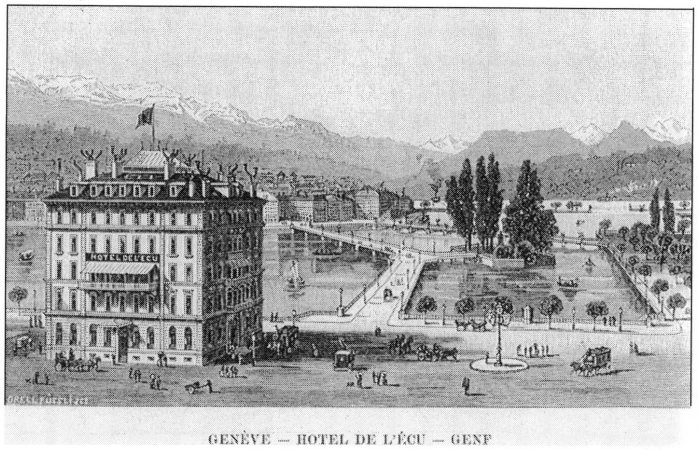

14. Genève, l'hôtel de l'Ecu doté de la vue de l'hôtel des Bergues (artiste anonyme, collection privée, Zurich).

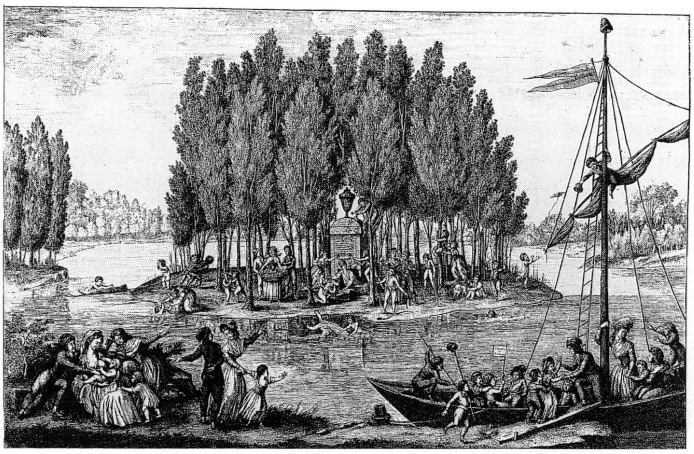

16. Résurrection de Rousseau à Ermenonville (Christian Gottlob Geissler, 1794; BPU, Genève).

mère de Dufour en 1803 (fig. 17)[22], et relève combien l'enfance et l'adolescence de Dufour ont été imprégnées par le culte de Jean-Jacques; selon lui, c'est donc à Dufour qu'il convient d'attribuer et le choix du lieu et celui du nouveau toponyme. Cette hypothèse est tout à fait vraisemblable, encore qu'il serait intéressant de savoir si les autres protagonistes ont été élevés dans les mêmes idéaux que le futur général. De toute manière, la broderie dérive manifestement d'une gravure coloriée de Christian Gottlob Geissler, artiste allemand vivant à Genève, publiée en 1794[23].

Le sculpteur genevois James Pradier, établi à Paris, reçoit en 1830 la commande du monument, qui sera inauguré solennellement le 24 février 1835[24]. La statue (fig. 18), qui aujourd'hui regarde le lac, était d'abord tournée vers l'aval[25]. Ce dernier fait montre à l'évidence que l'érection du monument Rousseau ne doit pas être considérée comme un acte isolé, soit comme une intervention située par hasard dans le voisinage des autres, mais qu'elle constitue au contraire la clé de voûte de l'opération des Bergues dans son ensemble. Rousseau tient sur son genou un livre ouvert dans lequel il semble avoir tout juste écrit cette phrase de l'*Emile*: « si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu »[26]. L'île, au milieu des quartiers transformés, passe encore à la fin du XIXe siècle pour l'« orgueil de la cité »[27].

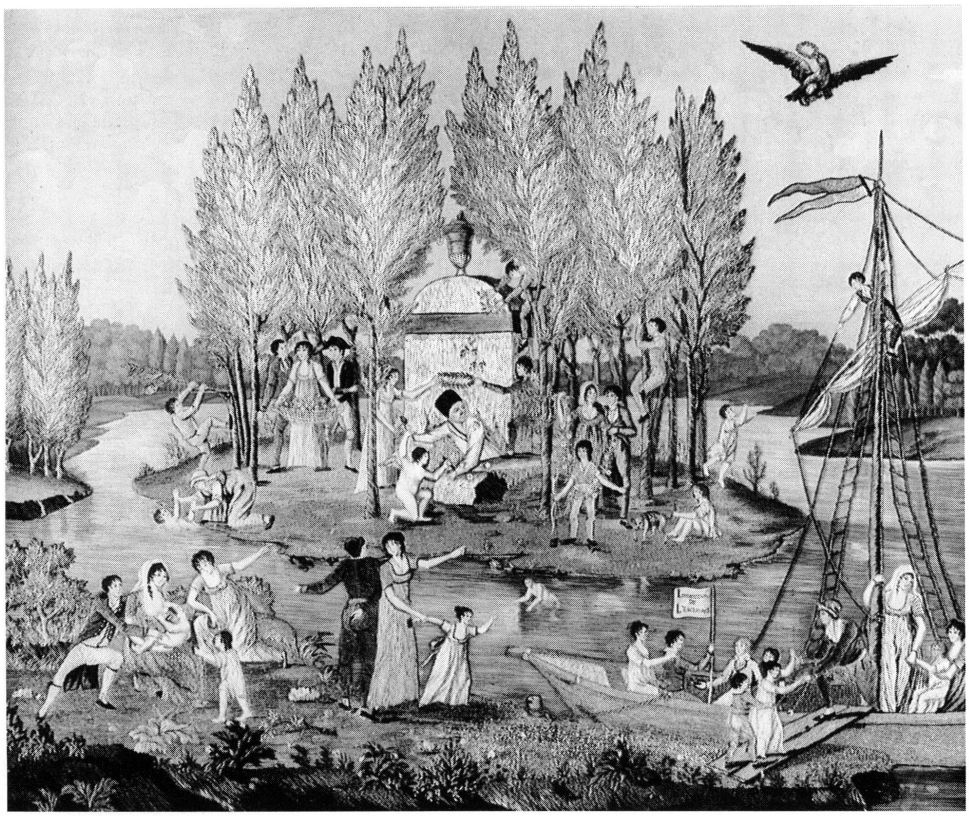

17. Pernette Dufour, Résurrection de Rousseau à Ermenonville (broderie; collection privée, Genève).

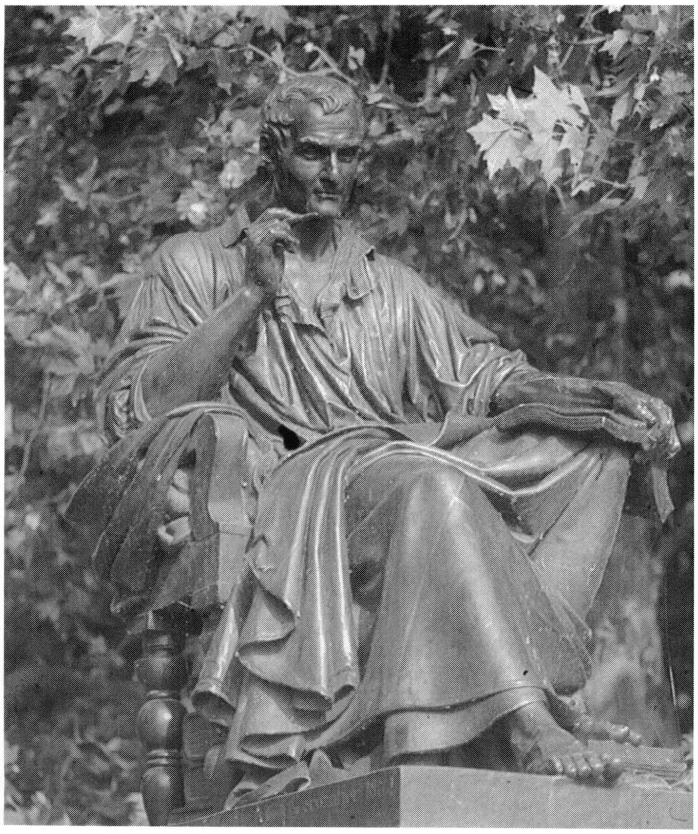

18. James Pradier, Monument à Jean-Jacques Rousseau, 1834.

Le dessein politique

Notre exposé partait d'une intervention limitée, ayant pour but de construire quelques immeubles dans un secteur urbain jusqu'alors peu développé. A la fin de l'opération, nous constatons que les travaux menés à chef à l'embouchure du lac intéressent la ville entière. Comme il n'est à aucun moment question d'un plan d'ensemble, on pourrait croire que c'est une coutume genevoise d'aborder les problèmes d'urbanisme en ordre dispersé[28]; toute réflexion théorique fait en effet défaut qui permettrait d'énoncer un concept général. Dès lors, de deux choses l'une: ou bien on a réellement planifié au coup par coup sans représentation globale, ou bien certains protagonistes avaient bel et bien une vision à long terme des changements souhaités, sans toutefois l'avoir rendue publique.

De toute manière, il apparaît à l'évidence, l'opération étant achevée, qu'elle ne visait pas simplement à améliorer un spectacle urbain désagréable, mais bien davantage à *déplacer le centre de Genève.* C'est d'ailleurs ce qu'ont perçu les visiteurs du Jubilé de 1835. Le nouveau centre est un plan d'eau né d'une rupture qui semble avoir retourné l'espace urbain comme un gant. Ce centre vide, qui ne peut être occupé par personne, représente donc un espace idéal (fig. 19 et 20). Si l'on tient compte de ces données, le pont des Bergues, dont l'importance pour la circulation est des plus modestes, a pour fin essentielle de délimiter clairement la ville du côté du lac; l'ouvrage est d'ailleurs destiné aux piétons avant tout. Après l'établissement de la passerelle qui court devant la machine hydraulique, on peut même faire le tour de l'espèce de téménos liquide que détermine le pentagone.

Une nouvelle iconographie — elle ne se réduit plus aux aspects touristiques — semble avoir valorisé ce nouveau centre, comme si Genève se caractérisait désormais par sa métamorphose.

Avant le XIXe siècle, il n'y avait guère de tradition iconographique locale; c'est d'ailleurs assez tard que les vues de rues et de places gagnent en importance au regard des vues générales[29]. A partir de 1835 paraissent de nombreuses images du secteur urbain qui nous intéresse; elles rapprochent en outre les glaciers sublimes à l'aide d'une manipulation d'échelle et disposent toujours un vapeur au premier plan comme symbole de la modernité.

Qu'au moment de la configuration du pentagone aucun argument politique n'ait été avancé s'explique par la prudence des protagonistes, tous adversaires de la Restauration. Ils ne savaient probablement pas eux-mêmes, au début, si le futur centre devait remplacer l'ancien ou seulement s'opposer à lui. Mais si l'on compare les accents symboliques tels qu'ils se distribuaient avant la Révolution et tels qu'ils sont placés après 1835, les intentions deviennent intelligibles (fig. 21): jusqu'à cette date, c'est la ville haute qui domine, avec la cathédrale et l'hôtel de ville, mais aussi les hôtels particuliers de l'aristocratie qui la couronnent comme une acropole; le long du fleuve s'étend la ville basse avec, précisément, les «rues basses» sur la rive gauche et le quartier turbulent de Saint-Gervais sur l'autre. Ici habite le «peuple». Les *représentants, natifs* et *habitants* indociles avaient tentés au XVIIIe siècle par de nombreux soulèvements, révoltes et tumultes, de reconquérir leurs droits ou simplement d'en acquérir et, faute de dispositions analogues à la constitution américaine ou à la déclaration des droits de

19. Genève, le nouveau centre comme «téménos liquide» (Ferdinand Tollin, entre 1843 et 1860, collection iconographique du Vieux-Genève).

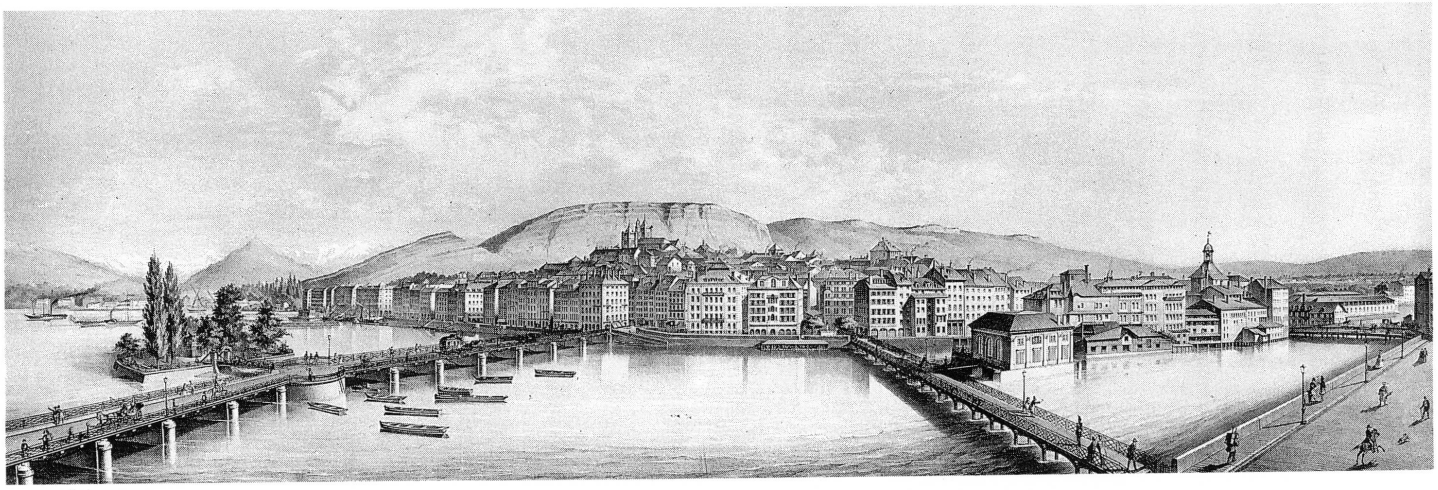

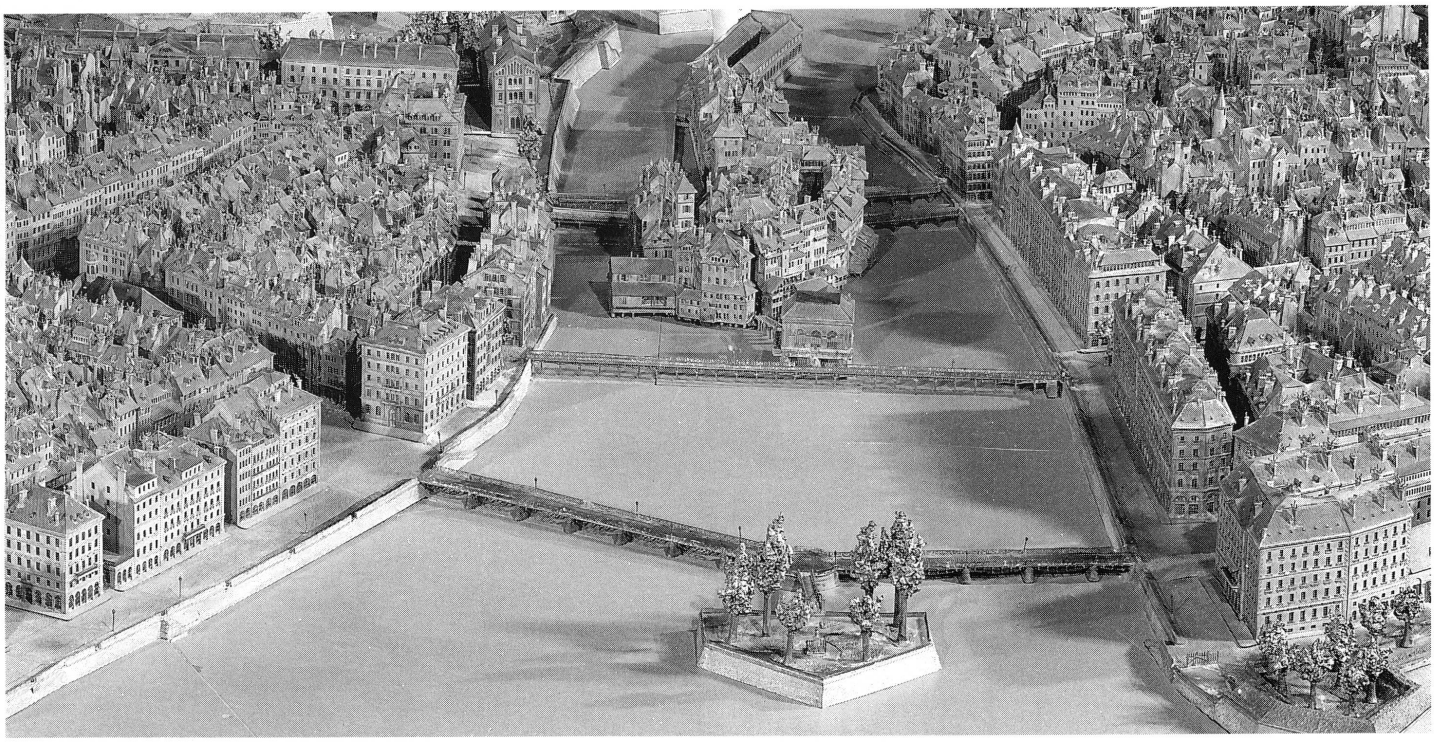

20. Genève en 1850, Maquette Magnin, détail; le secteur de l'opération des Bergues (collection iconographique du Vieux-Genève, Maison Tavel).

l'homme, ils avaient fait de Rousseau leur phare. Après l'opération des Bergues, ce même peuple dispose désormais d'un lieu qui lui est propre et qui s'étend entre les deux quartiers qui sont les siens.

Le centre neuf exerce une sorte de rayonnement sur la ville entière. Il prépare un espace privilégié pour un ordre social qu'il s'agit de constituer et qui n'existe encore nulle part. Le cœur de Genève n'est plus déterminé par le passé, dont le gouvernement de la Restauration est l'incarnation, il se trouve maintenant dans la ville basse.

Partant de la politique d'investissement de Fazy, il faut maintenant examiner de nouveaux aspects de l'opération des Bergues, soit l'architecture comme expression d'une idéologie précise et la statue de Rousseau en tant que symbole de la société future.

Il est indiscutable qu'un calcul économique a été le moteur de toutes les transformations décrites jusqu'ici. Au lieu de spéculer à l'étranger, estime James Fazy, il faut investir à Genève même, dans la construction[30]. Après avoir enfin surmonté les difficultés de la manufacture familiale, Fazy ne veut plus risquer sa fortune dans l'industrie, mais bénéficier sans risques de la rente de situation de son propre terrain. Son cousin Fazy-Pasteur avait écrit dans une brochure parue en 1821 : « si vous voulez

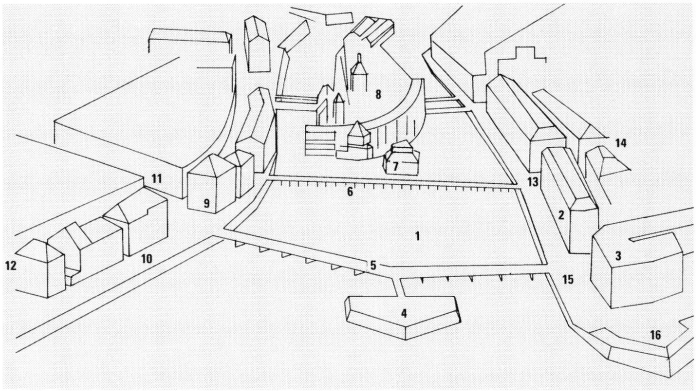

1 Le « téménos liquide »
2 Bloc de la Société des Bergues
3 Hôtel des Bergues
4 Ile Rousseau
5 Pont des Bergues
6 Pont de la machine
7 Machine hydraulique
8 L'Ile
9 Hôtel de l'Ecu
10 Grand Quai
11 Place de la Fusterie
12 Place du Molard
13 Place Chevelu
14 Rue Rousseau
15 Quai des Bergues
16 Bastion de Chantepoulet

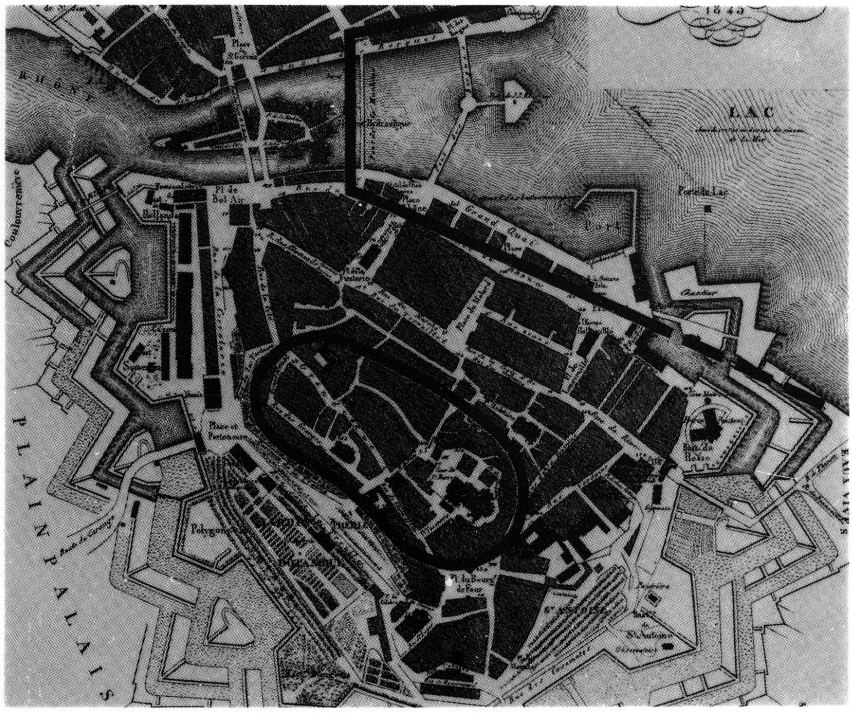

21. Genève, l'acropole de l'oligarchie sur la colline (avec la cathédrale et l'hôtel de ville) et le nouveau centre au milieu des quartiers populaires.

22. Genève, le bloc du quai des Bergues, l'hôtel des Bergues, le pont des Bergues, l'île Rousseau et le téménos liquide, aujourd'hui.

exciter le rire inextinguible, proposez à nos capitalistes de s'intéresser dans une entreprise industrielle». C'est donc sans doute parce qu'il appartient à un certain milieu, dont il partage les idées, que James Fazy se contente d'empocher sa rente parasitaire. De fait, la ville se développera sans industrie moderne jusque tard dans la seconde moitié du siècle, car les Genevois avaient aussi peur de l'incertitude que de la «classe dangereuse» des prolétaires. D'ailleurs, dans le livre de bronze que tient Rousseau, ce n'est pas non plus la première phrase de la seconde partie du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité* qu'on lit («Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire 'ceci est à moi', et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile»)...

L'urbanisme pratiqué par la Société des Bergues se fonde sur l'initiative privée, laquelle considère l'Etat, conformément à l'hypocrite doctrine libérale, comme un moyen subordonné à ses fins à elle. Le gouvernement détesté y contribue, probablement sans comprendre ce que le projet implique par surcroît à moyen ou à long terme. Tout est facilité par la circonstance que les mêmes personnes revêtent des fonctions différentes.

Cet urbanisme s'exprime au moyen d'une architecture qui présente des traits tout à fait spécifiques. Le bloc du quai des Bergues (fig. 22 et 23) a des précurseurs à Genève même, comme à la Corraterie (Vaucher, 1827), à la rue Beauregard (Matthey, 1774) ou même dans le projet d'extension de Micheli du Crest (1730)[31]. Il a déjà été relevé que le quartier des Bergues offre une grande analogie avec le quartier Saint-Clair que Germain Soufflot projette à Lyon en 1745 et exécute depuis 1754 (fig. 24)[32]; on pourrait ajouter d'autres exemples, comme le quai Vauban à Besançon, dont les deux très longues rangées de maisons (avec arcades en plein cintre et mezzanines) datent du début du XVIIIe siècle, si ce n'est même de la fin du XVIIe (fig. 25), voire l'*Addizione Lambertina* à Senigallia, du milieu du XVIIIe siècle, ou encore les bâtiments de la reconstruction de Lisbonne après le tremblement de terre de 1755[33]. Dufour propose lui aussi en 1843 d'agrandir Genève sur le plateau des Tranchées au moyen de files parallèles de maisons[34]. Cet *urban design* formé de parallélépipèdes rectangles juxtaposés n'a pas encore fait l'objet d'une recherche propre, mais la solution élaborée pour les Bergues possède une indubitable actualité. Sur le plan théorique, le traité de Vincenzo Marulli *Su l'architettura e su la nettezza delle città* (Florence, 1808) n'est pas pour démentir ce point de vue, car les schémas urbains qu'il contient (fig. 26) ont une parenté certaine avec la morphologie et la typologie des bâtiments qui s'élèvent sur le *ring* genevois après 1850 (fig. 27). Cet urbanisme repose sur l'addition de blocs identiques; il se distingue par l'isomorphisme et l'homogénéité spatiale: ses alignements d'immeubles disposés *staccato* sont dépouvus de hiérarchie et obéissent donc

23. Genève, le bloc du quai des Bergues (relevé de 1940, dans: «Genava», n.s. XXV, 1977, p. 167).

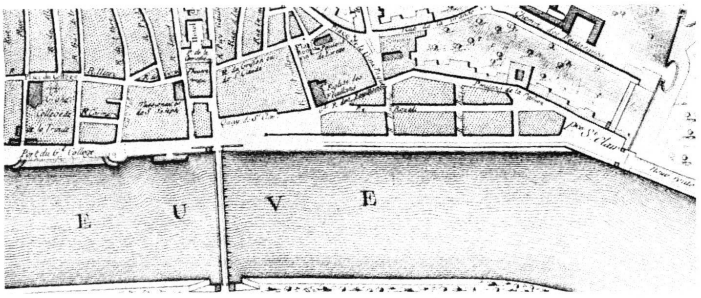

24. Lyon, quartier Saint-Clair (plan de Joubert, 1773, détail, in: *Soufflot et l'architecture des Lumières*, Paris, 1980).

25. Besançon, quai Vauban.

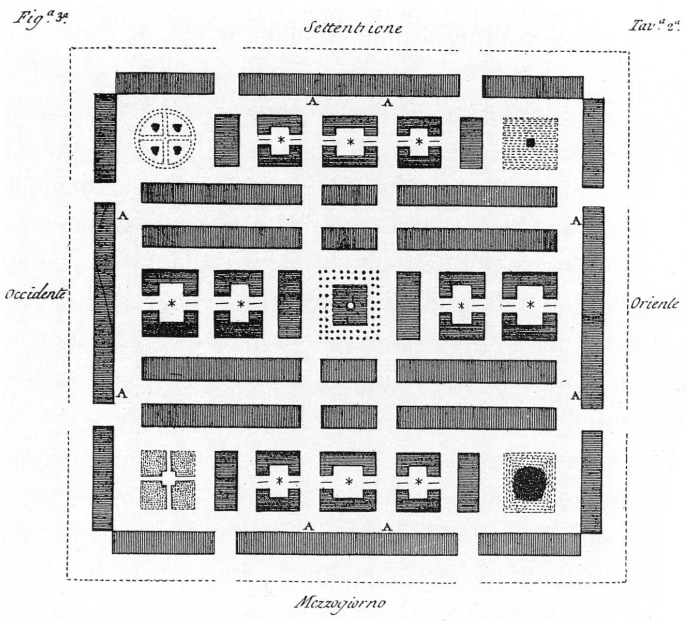

26. Vincenzo Marulli, «Pianta di una nuova città, per uno spazio piano» (de *Su l'architettura e su la nettezza delle città*, Florence, 1808).

au principe d'égalité[35]. Cette architecture minimaliste ne répond pas seulement aux programmes usuels, mais aussi aux nouvelles fonctions, tels qu'hôtel, prison, bâtiments industriels. Le logement, distribué selon les exigences de l'hygiène, reste cependant son objet principal.

Saint-Gervais n'était jusqu'alors habité que par des ouvriers. Or, la Société des Bergues y bâtit des immeubles bourgeois, ce qui modifie la structure sociale du quartier; elle se conforme par là à une pratique qui domine à Londres avant de devenir courante à Paris et qui a pour but de livrer le centre de la ville aux mieux lotis du Tiers Etat. Le principe d'égalité s'entend donc restrictivement.

Ce nouvel espace urbain, dérivé à la fin du XVIIIe siècle, de l'espace absolu newtonien[36], présente dans sa transparence et dans son ouverture des traits «utopiens»[37]. La substitution du tissu urbain de la fin du moyen âge, constitué de hautes maisons contiguës que l'on croyait non typifiées en raison de l'entassement des constructions annexes, satisfait le premier critère, celui de la transparence. Le dégagement du plan d'eau défini par les nouveaux quais répond au second, celui de l'ouverture, puisqu'il permet le regard en direction du lac. La ville future doit être entièrement accessible à l'esprit.

Au cours de cette première phase, celle qui précède la démolition des fortifications, les autres quartiers sont à peine touchés. La planification des surfaces à bâtir devenues libres après cette démolition — elles appartiennent à l'Etat — offre la première occasion d'utiliser systématiquement le bloc-type sur le *ring* genevois (encore qu'à cet urbanisme de bâtons se mêlent quelques traits d'un urbanisme de figures). Ensuite, lors de la haussmannisation des «rues basses» qui se prolongera jusqu'après la première guerre mondiale, le modèle ne sera plus pratiqué avec la même rigueur. Peut-être faut-il même considérer le plan Braillard de 1935 (fig. 28) comme un dernier rappel de la même conception, épurée par le rationalisme des CIAM.

Innovations techniques, maîtrise économique du sol, conception spatiale *up to date*, tels les traits pertinents relevés jusqu'ici. Ce qui manque encore, c'est le facteur fondamental d'un dessein politique qui les sous-tendrait. Le gouvernement de la Restauration approuve les différentes interventions et tolère l'hommage à Rousseau, probablement sans se rendre compte qu'il prépare ainsi sa propre disparition. Il est clair, après coup, que la survivance de ce régime était inconciliable avec l'idéologie que les transformations supposaient.

Les éléments politiques qui ne s'expriment qu'indirectement dans l'opération des Bergues proprement dite se laissent en revanche identifier dans la suite des actes dont l'inauguration de la statue de Rousseau est l'aboutissement. On distinguera trois aspects dans les manifestations en l'honneur du philosophe: relativement au calvinisme, par rapport au gouvernement de la Restauration, enfin en fonction de Rousseau lui-même.

Hasard ou intention, la statue s'inaugure juste avant le troisième centenaire de la Réforme. Les protestants qui confluent à Genève du monde entier se demandent quel est «ce culte incroyable rendu à Rousseau au centre du plan d'eau»[38]. Certes, les promoteurs n'ignorent nullement qu'entre les idées de Rousseau, en particulier dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, et le calvinisme — pour ne rien dire du catholicisme — il existe comme une nuance non négligeable. Bien qu'eux-mêmes d'extraction calviniste, ils sont cependant d'avis qu'il faut célébrer le grand Genevois. La transformation de la sensibilité religieuse (qui va jusqu'à se réduire, chez certains, au pur sentimentalisme) affecte une large part de la population. On observera aussi que la phrase inscrite dans le livre de bronze n'est rien d'autre qu'une déclaration déiste. Le pasteur presbytérien Malan, adversaire acharné du projet de monument, réagit avec des arguments tantôt théologiques et tantôt sociaux[39]. Les deux groupes s'engagent dans un dialogue de sourds. C'est le «faux sage» (Malan dixit) qui l'emporte finalement, moins sur le calvinisme d'ailleurs que sur les séquelles politiques de l'Ancien Régime qui l'avait poursuivi, en d'autres termes sur la Restauration.

C'est que la statue ne revêt pas simplement un caractère commémoratif. Elle possède surtout une valeur déclaratoire. La cérémonie d'inauguration du 24 février

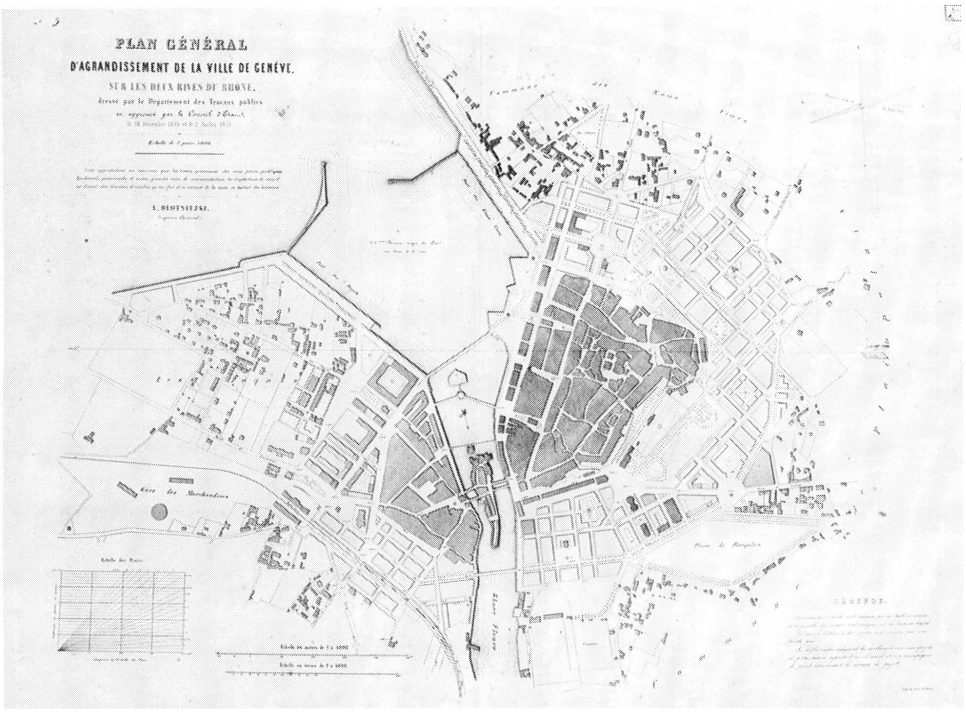

27. Genève, le *ring* qui remplace les fortifications du XVIIIe siècle (Léopold Blotnizki, Département des travaux publics, Genève, 18 décembre 1855-2 juillet 1858).

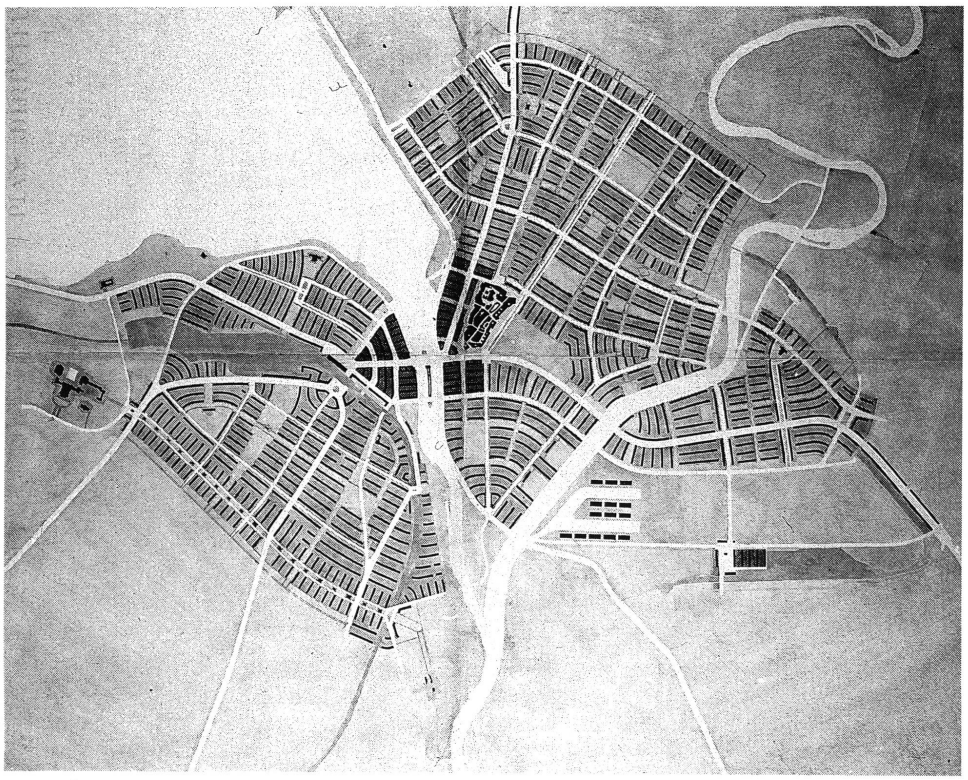

28. Genève, plan Braillard, 1935.

1835 n'a pas pour fin première de manifester la résurrection de Rousseau comme la broderie de Mme Dufour mère l'avait déjà fait, elle certifie bien davantage la renaissance d'un symbole qui avait déjà servi avec succès, parce qu'il signifie à la fois le refus du passé et la volonté d'un avenir nourri d'espoir et de justice. La cérémonie n'est pas rétrospective et nostalgique, elle vise à remettre en vigueur une pensée estimée capable d'informer la société future. La cérémonie d'inauguration doit donc se comprendre comme l'acte de fondation de cette même société. Elle se déroule d'ailleurs sur le modèle des manifestations révolutionnaires, dégage certaines lignes de force dans la pensée de Rousseau, appelle à l'unité et à l'égalité, parvenant ainsi à sacraliser un lieu qui, sans cela, ne serait rien.

« La plus grande partie de la population était sur pied pour l'inauguration de la statue de J.-J. Rousseau. De bonne heure, le nouveau quai du Rhône, le pont des Bergues et le bastion de Chantepoulet, où la foule s'élevait en amphithéâtre, étaient couverts de monde. Toutes les croisées des belles maisons de ces quartiers étaient garnies de dames (...). L'île était ornée avec un goût infini, les feuillages et les fleurs s'entrelaçaient en guirlandes heureusement disposées. La statue était recouverte d'un voile vert semé d'étoiles d'or, là se trouvaient réunis les membres du comité de souscription, James Pradier, des officiers et sous-officiers de la milice, toutes les personnes faisant partie des corps d'élite de la nation, qui avaient voulu assister à cette fête. A deux heures, au sein des détonations de l'artillerie et au bruit [sic] d'une excellente musique, le voile a été enlevé (...). Alors Fazy-Pasteur prononça un discours (...) ».

Le soir même se déroule une fête populaire. « Des feux d'artifice partaient de l'île et des bateaux à vapeur; des pétards, des cris de joie éclataient au milieu d'une foule pressée (...) le tout sans le moindre tumulte, sans le plus léger froissement (...) ». Et plus loin: « Les trois partis rétrogrades de Genève ont eu chacun leur mot dans cette circonstance; les méthodistes ont prétendu que c'était une profanation; les catholiques fanatiques ont dit qu'on élevait le veau d'or, et les doctrinaires [i.e.: calvinistes, également fanatiques] ont assuré que Rousseau n'était pas un homme extraordinaire »[40].

La rédaction du journal *L'Europe centrale* entend donner l'impression que presque tout Genève participe à l'inauguration et que la fête est une démonstration de la *volonté générale*, qu'elle remplit donc la première condition de la démocratie selon Rousseau. La population s'est rassemblée quasiment en amphithéâtre autour de l'île, qui joue pour la première fois le rôle d'ombilic de la ville — une disposition que Mona Ozouf tient pour particulièrement caractéristique de ce type de manifestation[41]. C'est ainsi seulement que l'appropriation collective du plan d'eau, c'est-à-dire du nouveau centre, est possible — autre trait typique par lequel le fleuve s'avère la scène idéale d'une réjouissance populaire[42]. A cela s'ajoute que le lieu est en plein air, « sous la coupole du ciel », et que « la fête escamote la ville »[43] parce qu'à l'endroit du spectacle, ce n'est pas celle-ci qu'on voit, mais seulement les nouvelles constructions. « Tous les éléments de la ville utopienne sont mis en place par la fête, avec leur conséquence gracieuse: la réciprocité des cœurs »[44] — du moins est-ce vrai tant que cette fête dure; « tout conflit disparaît d'une ville utopienne bien dessinée »[45].

Le cœur de Genève ne bat plus sur l'acropole, il s'est déplacé sur cette île sans mémoire qui faisait partie d'une fortification, longtemps oubliée au milieu d'un plan d'eau...

La participation d'officiers et de sous-officiers et plus encore la présence de l'artillerie montrent que la cérémonie n'a pas attiré que le « peuple ». Ce dernier point révèle une importante concession du gouvernement, qui peu d'années auparavant s'était prononcé contre une statue en l'honneur de Rousseau, parce que « les citoyens [lui] ont élevé un monument dans leur cœur »[46]. Les organisateurs, espérant sans nul doute que les citoyens n'ouvriront pas seulement leur cœur à Rousseau, mais aussi leur tête, mettent en scène cet acte solennel qui mobilise la population et qui est à la fois un avertissement et le signe d'une mutation politique.

La remarque selon laquelle la fête s'est déroulée « sans le plus léger froissement » est un bon présage pour l'égalité désirée, car s'il n'y a pas de tensions sociales, l'égalité est proche. Vérifier cette interprétation exigerait l'analyse des documents disponibles, mais la description concise publiée par *L'Europe centrale* l'accrédite déjà. Et que l'inauguration de la statue marque l'avènement d'une nouvelle époque, la répétition annuelle de la fête le jour de l'anniversaire de Jean-Jacques, le 28 juin, le montre également. Elle se répéta sur l'île jusqu'en 1846, année de la révolution radicale de James Fazy, qui mit fin à la Restauration[47]. Ensuite, elle eut encore lieu, mais ailleurs, jusqu'à une date inconnue.

Avant 1846, elle constituait comme une préfiguration de l'union étroite qui régnerait plus tard entre gouvernants et gouvernés. Après cette date, le fait qu'elle n'a plus lieu sur l'île s'explique probablement par une profonde divergence d'opinions au sein de l'ex-opposition. La constituante genevoise de 1841, puis la constitution de 1842 avaient vidé de sa substance l'Ancien Régime prolongé, sans toutefois tirer toutes les conséquences politiques du nouvel ordre juridique (cette constitution ne prévoyait toujours pas de représentation du peuple dans son ensemble). Les libéraux et radicaux, naguère unis contre la Restauration, ne parviennent pas à s'entendre sur un programme commun et deviennent donc des adversaires. L'instauration d'une société répondant aux idées de Rousseau n'a pas lieu[48]. Pour les radicaux, le principe d'égalité, qui garantit l'homogénéité de la société, n'est pas négociable, tandis que les libéraux

placent l'accent sur le principe de liberté, qui favorise l'épanouissement des individus.

Cette interprétation contradictoire de la démocratie permet de supposer que l'auto-censure qui avait, en 1835, empêché d'expliciter la teneur politique du discours d'inauguration n'était pas nécessairement dictée par la seule prudence; les instigateurs de l'hommage à Rousseau avaient déjà compris que leurs deux conceptions de la démocratie divergeaient. Jean-Jacques lui-même livre des arguments aussi bien aux partisans du communisme qu'aux champions de la bourgeoisie, à l'idylle comme à la terreur. Quel Rousseau voulait-on honorer? Celui pour qui l'individu n'est rien et l'Etat, tout? Ou celui qui exige un ordre politique et social juste, qui protège l'individu comme la société contre l'arbitraire des potentats et qui en outre assiste les faibles? Ou encore celui qui qualifie la propriété de fléau, celui qui veut la répartir équitablement, voire celui qui pense qu'elle est parfois plus importante que la liberté? L'auteur du *Contrat social* ou celui de la *Profession de foi*?

La cérémonie du 24 février 1835 laisse habilement ces questions sans réponse, ou plutôt ne les évoque même pas, parce qu'elle cherche avant tout à susciter des sentiments vagues et puissants. Elle procède à une espèce de déification profane, comme le confirme la description qu'en donne *L'Europe centrale*. La façon dont le monument est dévoilé n'est ni laissée au hasard ni dépourvue d'intentions — il s'agit en effet de la statue d'un *grand homme*, d'un prophète à la fois social et religieux. Le voile couvre un simulacre qu'il s'agit pour ainsi dire de révéler par un acte ayant la valeur d'un nouveau commencement. Le voile lui-même est vert, couleur qui connote traditionnellement la Nature, mais indique aussi que la figure représente un être éclairé, voire inspiré. Le voile est en outre semé d'étoiles, qui symbolisent également la qualité quasi céleste de Rousseau. Ces étoiles sont d'or, elles attestent la lumière surnaturelle, celle de la sagesse.

Dans cette allégorie un brin pompeuse, tout signifie, y compris l'orientation de la statue vers l'aval: elle se réfère au plan d'eau dont elle confirme la signification collective. A l'aide de cette combinaison de signes formant un ensemble codé, des hommes de l'âge utilitariste se sont efforcés d'exprimer la qualité exceptionnelle du penseur et du guide spirituel qu'était pour eux Rousseau. Les guirlandes, les fleurs et les feuillages (nous sommes en février!) lient enfin le thème de la renaissance de Jean-Jacques à celui de la régénération politique. Celle-ci ne débutera à Genève que six ans plus tard, alors que la moitié des cantons helvétiques avait modifié sa charte fondamentale dans un sens démocratique en 1830 déjà; le mouvement dit de Régénération et la régénération morale selon Rousseau sont d'ailleurs liés[49]; Rousseau contribue donc aussi à définir la Suisse de 1848. La formation d'une nouvelle pensée patriotique commune à toute la Confédération passe en outre par le recours à la Nature comme moyen d'unifier le pays. Selon Hans-Ulrich Jost[50], les partisans de la Régénération entendent «transformer le sol en propriété et le territoire en patrie».

Le concept de refondation

Il faut commencer par faire justice d'une conception périmée de l'urbanisme selon laquelle ces réflexions circonstanciées sur Rousseau et sur l'île qui porte son nom n'auraient rien à voir avec les données de l'opération des Bergues[51]: une histoire de l'urbanisme qui prendrait les interventions matérielles en charge en laissant de côté les intentions qui les sous-tendent serait futile. Il ne peut être question d'histoire que si l'interprétation intègre la totalité des éléments signifiants. C'est d'ailleurs la seule procédure qui permet de conceptualiser à partir d'un cas concret, mais tenu pour exemplaire — encore qu'élucider la façon dont le sens vient aux villes soit toujours une entreprise périlleuse.

Nous avons formé l'hypothèse et tenté de prouver que les divers travaux exécutés en moins d'une décennie (quartier, quais, pont, île), jusqu'ici considérés séparément et valorisés du point de vue technique et esthétique seulement, constituaient un tout, ou plutôt témoignaient d'un *grand dessein* parce que le projet impliquait un but politique.

Nous avons ensuite montré qu'il s'agissait par là de déplacer le centre de la ville, ce qui a largement réussi. Pour pouvoir soumettre à un commun dénominateur la série des interventions, mesures et intentions (non-homogènes, mais liées et convergentes) qui forment l'opération des Bergues, il est nécessaire d'élaborer un concept inédit dans l'histoire de l'urbanisme, celui de «refondation». Pour autant que le soussigné le sache, ce concept n'a jamais été défini bien que la refondation soit un acte relativement fréquent et que le terme lui-même paraisse çà et là[52].

Pierre Lavedan a distingué entre *villes de fondation* et *villes d'accession*, soit entre les créations ex-novo et les croissances urbaines dites spontanées. Si une ville prospère et s'étend par étapes planifiées, on parle d'*extension*; si à la suite d'une catastrophe par exemple, elle est reconstruite ailleurs pour la même population jouissant des mêmes droits, il est question de *déplacement* ou de *transplantation* ou encore de *transfert*[53]; si elle est rebâtie plus ou moins entièrement sur elle-même en fonction d'un nouveau plan, il s'agit d'une *restructuration*. Aucune de ces notions ne rend compte des travaux dont l'impact intéresse pourtant la totalité de la ville tout en ne modifiant son plan que de façon minime, parce qu'ils n'y figurent qu'à titre de retouches: le critère décisif, c'est que de tels travaux, quoique d'une faible ampleur, ne déterminent rien de moins qu'une nouvelle répartition des lieux

symboliques, si bien qu'il est nécessaire, après l'opération, de « lire » la ville considérée d'une façon différente.

La refondation suppose évidemment une ville existante, mais dont il importe peu qu'elle ait été fondée ou qu'elle ait crû « spontanément ». Par les corrections qu'elle inscrit à l'intérieur des limites urbaines, elle en fait l'équivalent d'une nouvelle ville. La refondation concerne toujours le centre, soit qu'elle le déplace, soit qu'elle le double. Le déplacement signifie la mise hors jeu du pouvoir qui régissait jusqu'alors, le doublement qu'un nouveau pouvoir se dresse face à l'ancien pour s'opposer à lui ou en partager les prérogatives.

Pour qu'il y ait refondation, il est donc nécessaire que deux conditions soient satisfaites: une condition politique, qu'il s'agisse d'une passation de pouvoirs ou de l'émergence d'un contre-pouvoir; une condition relevant du domaine bâti, à savoir une ou plusieurs modifications physiques altérant la structure urbaine à l'occasion de ce changement politique.

A Genève, un projet destiné à relancer l'économie aboutit, qui cherche à marquer la structure urbaine de son empreinte au moyen de divers équipements, de la création d'un lieu communautaire et même d'un lieu symbolique. Si la population conflue vers le nouveau centre, c'est parce qu'il répond à l'attente des citoyens. Ce qui s'avère remarquable dans le cas de Genève, c'est que la refondation y advient à titre anticipé, puisqu'elle se produit avant même que les adversaires de la Restauration ne prennent le pouvoir.

Développement du concept

D'ordinaire, la refondation coïncide avec une prise de pouvoir ou la suit de près. Zurich offre un bel exemple de ce cas classique. La constitution modifiée de 1831, qui supprime le système des corporations, ne parvient toutefois pas à mettre un terme aux luttes politiques entre la ville et la campagne. Le mouvement libéral exige pour sa part que Zurich se modernise, c'est-à-dire s'ouvre et cherche à accéder aux marchés étrangers. Non seulement les libéraux développent l'économie, fondent des banques et industrialisent le canton, mais bâtissent aussi de 1853 à 1856 le premier réseau ferroviaire[54], parce qu'ils ont compris qu'il permettrait de réaliser leur programme.

Mais plus encore que les libéraux zurichois dans leur ensemble, il faut mentionner un homme d'action, celui qui fut le vrai moteur du changement: Alfred Escher (1819-1882). Animé d'une extraordinaire volonté de puissance, Escher réussit à faire de Zurich la métropole économique de la Suisse. Il est co-fondateur et membre du directoire de la Compagnie ferroviaire du Nord-Est (1853), du Polytechnicum (actuelle Ecole polytechnique fédérale, 1855), du Crédit suisse (1856), enfin du Chemin de fer du Gothard (1872). « Il faisait preuve d'une maîtrise insurpassable pour saisir et réaliser les idées qui étaient dans l'air »[55]. Parallèlement, Escher poursuit une carrière politique fulgurante: député au parlement cantonal zurichois (1844-1882), député à la Diète fédérale (1845), chancelier d'Etat du canton de Zurich (1847), conseiller d'Etat (1848-1855), président du parlement cantonal (1848), président du Conseil d'Etat zurichois et du Conseil de l'instruction publique (1849), président du Conseil national (1849-1850). Bien qu'il ne soit plus membre du Conseil d'Etat depuis 1855, il continue à exercer le pouvoir par partisans interposés jusqu'à la fin de son « régime personnel » en 1868.

Alfred Escher n'avait pas d'intérêt culturel pour la ville comme telle. Il laisse aux membres de son équipe le soin d'adapter l'urbanisme zurichois aux nouvelles conditions économiques. Il ne fait toutefois aucun doute que la construction de la Bahnhofstrasse ne réponde entièrement aux idées d'Escher en matière de modernisation, et même que cette artère ne satisfasse en tous points sa vision d'une ville dynamique orientée vers l'avenir. Projet politique et transformation du centre urbain ne sont toutefois pas aussi étroitement liés sur la Limmat qu'à Genève. Il n'existe pas non plus d'union personnelle entre politiciens et planificateurs comme c'était le cas dans cette dernière ville: Arnold Bürkli-Ziegler (1833-1894), ingénieur de la ville de Zurich depuis 1860 et donc responsable de la Bahnhofstrasse, du quartier de la gare et plus tard des quais du lac, est sans doute un excellent technicien, mais il n'a pas autant de cordes à son arc que Dufour, ni son envergure. D'autre part, la transformation de Zurich est la conséquence et non la condition du nouveau cours politique et économique.

A cela près, l'opération des Bergues (y compris l'hommage à Rousseau) et celle de la Bahnhofstrasse sont tout à fait comparables. A Zurich, le centre traditionnel de la ville se déplace au profit d'un secteur jusqu'alors marginal; avant Escher, en effet, le centre de Zurich se trouvait sur la rive droite, distribué sur l'axe Oberdorf-Niederdorf; c'est aussi de ce côté que se trouvent la cathédrale et l'hôtel de ville (fig. 29). Avec l'achèvement de la Bahnhofstrasse se forme le noyau de la future « city »; toutes les activités importantes de la jeune société libérale s'y installent, ce qui a pour effet d'abolir l'ancienne hiérarchie urbaine. Le Crédit suisse s'établit à Paradeplatz et le siège du Chemin de fer du Gothard s'ouvre au coin de l'Augustinergasse, à peu près à mi-distance entre la gare centrale et le lac, soit encore au cœur du nouveau secteur urbain.

Le projet de la Bahnhofstrasse date de 1863; il prévoit tout un quartier d'affaires à l'extrémité gare de la rue, sur l'ancienne place de tir, soit sur un terrain public. En revanche, le projet du tronçon qui va du Rennweg au lac se borne à fixer la largeur du futur boulevard, malgré la basse densité de l'extension du XVIIIe siècle, généreusement conçue, qui jouxtait le tracé à l'ouest — mais c'est

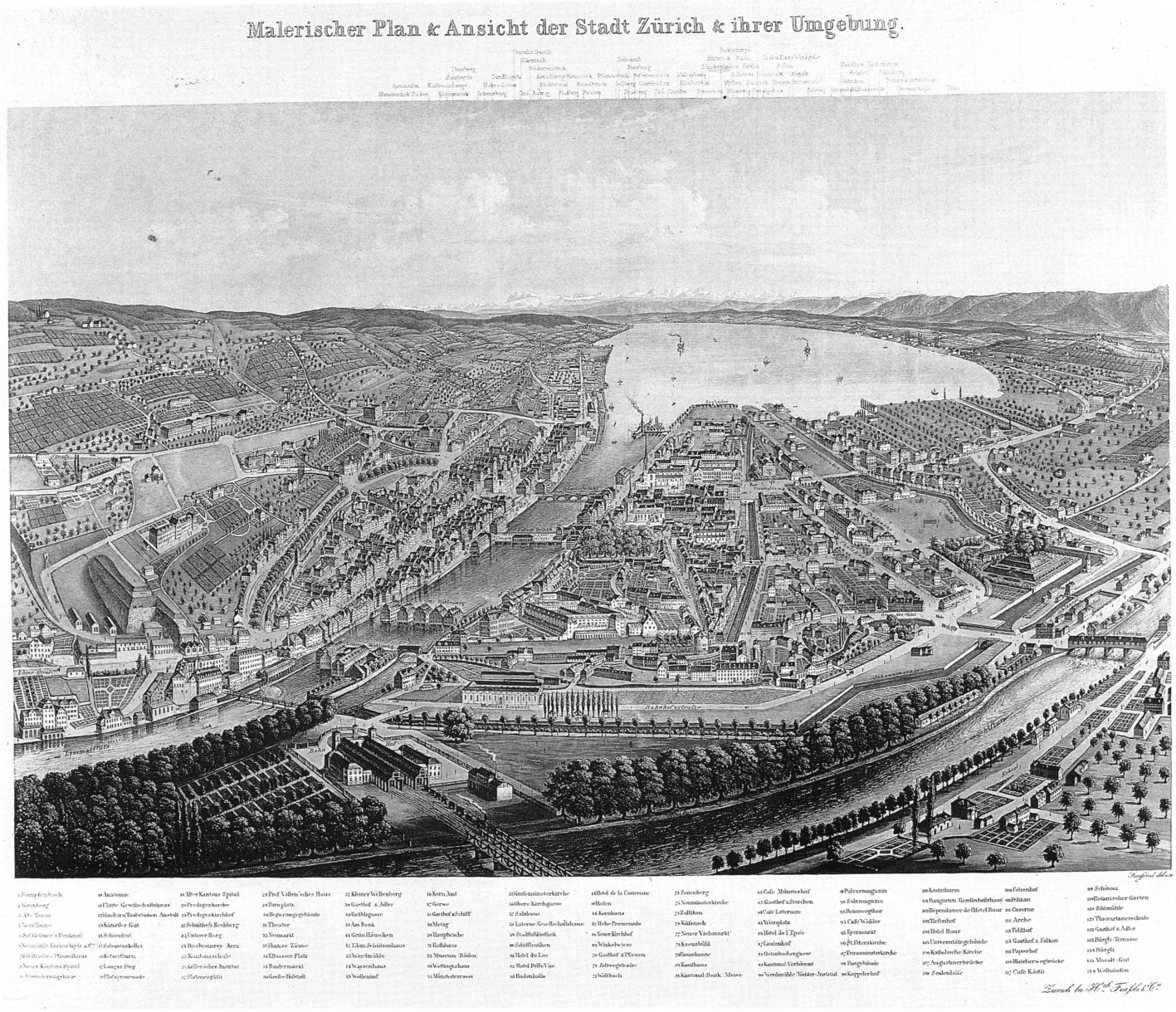

29. «Plan pittoresque et vue de la ville de Zürich et de ses environs», du nord-ouest (J. (?) Siegfried, vers 1850; Zentralbibliothek, Zurich).

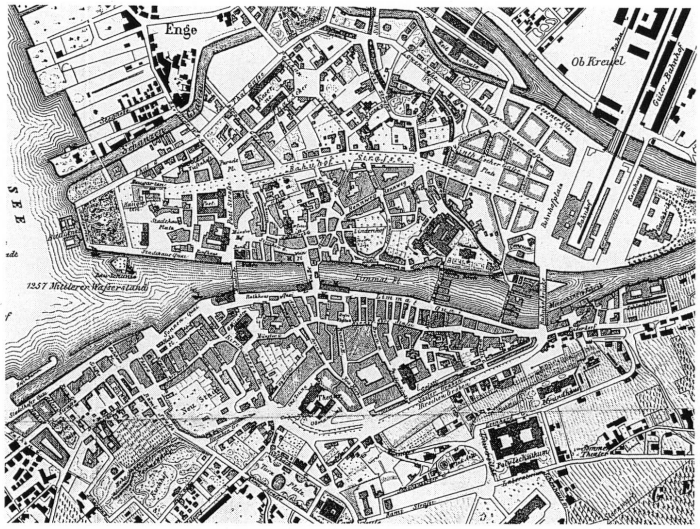

30. « Plan de la ville de Zurich et de ses environs », extrait : la Bahnhofstrasse comme cul de sac ; le nord est à droite (Hermann Alexander Berlepsch, d'après Heinrich Weiss, 1867 ; Zentralbibliothek, Zurich).

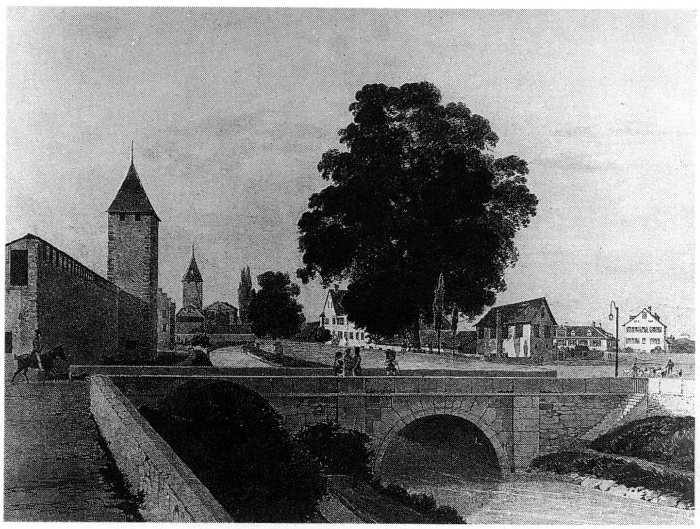

31. Zurich, le Fröschengraben au coin de l'Augustinergasse, vu du nord (Jakob Suter, début du XIXe siècle ; Collection d'estampes de l'EPFZ).

qu'il s'agissait de terrains en mains privées! (fig. 30). La discussion sur le quartier du Kratz (à l'extrémité lac de la Bahnhofstrasse et objet d'un plan particulier en 1858) empêche d'abord le percement de la rue sur toute sa longueur ; c'est en 1876 seulement qu'elle sera prolongée jusqu'au lac[56].

La Bahnhofstrasse s'inscrit dans un espace résiduel, soit le fossé de la fortification médiévale sur la rive gauche, dit fossé aux grenouilles (d'où le surnom de la rue qui fut long à disparaître)[57] (fig. 31). La reconstruction de la gare de 1865 à 1871 permet d'exprimer sa fonction de porte de la ville par le truchement d'un arc de triomphe côté place, dans l'axe de la Bahnhofstrasse. En 1889 Richard Kissling élève le monument Alfred Escher, clé de toute l'entreprise (fig. 32). Bien que cette statue n'ait pas comme à Genève une nature numineuse et polyvalente, elle se prête jusqu'à un certain point à la même fonction, qui est de permettre l'identification collective et progressiste[58].

Encore qu'essentielle pour la mutation de Zurich dans l'esprit libéral, la Bahnhofstrasse se reconnaît à peine dans le plan de la ville comme une opération signifiante. Une fois terminée, son tracé fait figure de retouche, non de rupture. Les critères de la refondation sont donc satisfaits.

32. Zurich, la Bahnhofstrasse dans l'axe de l'arc de triomphe, avec le monument Alfred Escher (1889), vers 1930 (« La gare : pivot de la ville », in *Le temps des gares*, catalogue d'exposition, Paris, 1978, p. 62).

Du point de vue de l'urbanisme, la transformation de Zurich paraît mieux réussie que celle des Bergues, parce que le rapport de la ville à la gare est d'une portée bien plus grande que la relation de la ville au bateau à vapeur. Le premier bateau de ce type sur le lac de Zurich, le « Minerva », n'est lancé qu'en 1835 tandis que l'idée des quais en forme de parcs à l'embouchure du lac n'apparaît qu'entre 1882 et 1887. L'intention d'ouvrir la ville du côté de l'eau et d'utiliser la vue sur les Alpes pour développer le tourisme et bâtir des hôtels est donc étrangère à la planification zurichoise avant la mort d'Escher. Ce n'est ni le fait que Lucerne a commencé à bâtir ses quais hôteliers en 1855 ni la distance aux glaciers qui explique l'absence de cet élément dans le devenir de Zurich (Genève se situe d'ailleurs elle aussi très loin du Mont-Blanc). L'histoire de la Bahnhofstrasse révèle que la dimension esthétique et affective du paysage n'avait plus la même valeur dans les années soixante du XIXe siècle que pour la génération précédente, celle de l'opération des Bergues: chemin de fer et industrie sont devenus les forces qui transforment la ville (et non, comme à Genève, des idées romantiques plus ou moins manipulées, couplées avec la spéculation foncière).

Ainsi s'explique sans doute pourquoi le complétement de la Bahnhofstrasse dans son secteur sud se fit attendre; jusqu'à la construction du Quaibrücke (1883) et à l'ouverture des deux artères qui le prolongent sur les deux rives, soit l'Utoquai et l'Alpenquai (1887, aujourd'hui General-Guisan-Quai), elle ne débouche sur rien. On pourrait en déduire que les quais sont une conséquence logique de cette artère.

Dernière remarque: la création de la Bahnhofstrasse et celle du quartier de la gare sont une conséquence directe de l'expansion ferroviaire. Rien de pareil à Genève. Du moment que cette ville n'est pas un nœud de voies ferrées, le chemin de fer n'y a pas la même importance qu'à Zurich; la rue du Mont-Blanc, qui joint depuis 1862 la gare au lac et au pont principal, ne joue nullement le rôle d'un centre; c'est la haussmannisation des « rues basses » entre 1860 et 1920 qui engendrera ce centre sur la rive gauche[59], soit sur le lieu des foires du moyen âge à l'époque de la plus grande prospérité de Genève; ce nouveau centre des affaires, qui n'est pas issu d'une refondation, déclassera bientôt les Bergues et l'île Rousseau.

Le phénomène de la refondation ne s'observe pas seulement, cela va de soi, à l'âge industriel. Florence livre aux XIIIe et XIVe siècles un cas exemplaire de doublement du centre[60]: le pouvoir communal y choisit pour bâtir son siège — le Palais du Peuple ou des Prieurs, aujourd'hui Palais Vieux (Palazzo Vecchio) ou de la Seigneurie — un emplacement symétrique à celui du dôme par rapport au decumanus maximus (fig. 33 et 34). L'édifice s'élève à la marge sud de la fondation romaine; s'y ajoute une place, soit l'équivalent d'un forum, obtenue en quatre étapes par démolition de divers groupes de maisons. Simultanément commence la reconstruction du dôme lui-même, sis sur la marge nord du même ensemble urbain; elle s'accompagne du remaniement des espaces qui l'entourent. A l'est, immédiatement hors les murs, les Franciscains rebâtissent Santa Croce et dotent l'église d'un grand parvis alors que les Dominicains venaient d'en faire autant avec Santa Maria Novella, également hors les murs, mais à l'ouest et presque symétrique à la première par rapport au cardo maximus. Enfin, une liaison directe s'établit, d'une part, entre les Dominicains et le dôme par la via dei Banchi et, d'autre part, entre les Franciscains et le palais du Peuple par le Borgo de' Greci. Au croisement du cardo et du decumanus se trouve depuis longtemps la place du marché. Plus tard, l'élargissement de la via dei Calzaiuoli, qui double le cardo à l'est, confère à celle-ci une importance croissante à cause de l'extension progressive de la place de la Seigneurie; cette artère joint directement la place du dôme au palais des Prieurs.

A l'issue d'une guerre civile de plus de deux siècles opposant les Guelfes, partisans du pape, aux Gibelins, partisans de l'empereur — en fait, une guerre de tous contre tous — les Arts majeurs, c'est-à-dire la bourgeoisie d'affaires, l'emportent. Ils réussissent à restreindre *de facto* les droits des Magnats (noblesse) après 1283 et, dix ans plus tard, à les supprimer *de jure* par les Ordonnances de justice. La période des troubles n'avait pas empêché Florence de grandir économiquement, militairement et démographiquement; en 1284 s'ouvre le chantier de la troisième enceinte (achevée en 1333) qui septuple la surface urbaine; vers 1300, la ville est l'une des cinq cités européennes de plus de 100 000 habitants; lors de la Grande Peste (1348), elle en comptera même 120 000[61].

Ce succès de Florence et la prise du pouvoir par les grandes corporations permettent de remanier la structure urbaine sur les plans politique et religieux. Cette double opération constitue du même coup l'un des sommets de l'auto-représentation florentine et la démonstration de la supériorité de la ville[62]. Pourtant, les interventions touchant le domaine bâti sont modestes: quelques démolitions, quelques percements de rues, divers édifices neufs — donc de simples retouches, qui ne se remarquent guère dans le plan de Florence.

C'est à un architecte de premier ordre, Arnolfo di Cambio (vers 1245-1302), qu'il faut probablement attribuer les plus importants de ces travaux. Il apparaît à Florence en 1283 ou 1284, c'est-à-dire juste après la victoire des Arts majeurs sur les Magnats. Ce sont les années où les Florentins commencent à élever la nouvelle muraille et à planifier le nouveau dôme et qu'ils décident (en 1285) de construire le palais du Peuple[63]. Arnolfo commence par substituer une place au vieux cimetière qui s'étendait entre le baptistère et le dôme; il exécute le nouveau revêtement du baptistère lui-même; en 1296 débute le chantier de l'immense cathédrale Santa Maria del Fiore, bâtie selon ses plans, mais terminée un siècle et demi plus tard

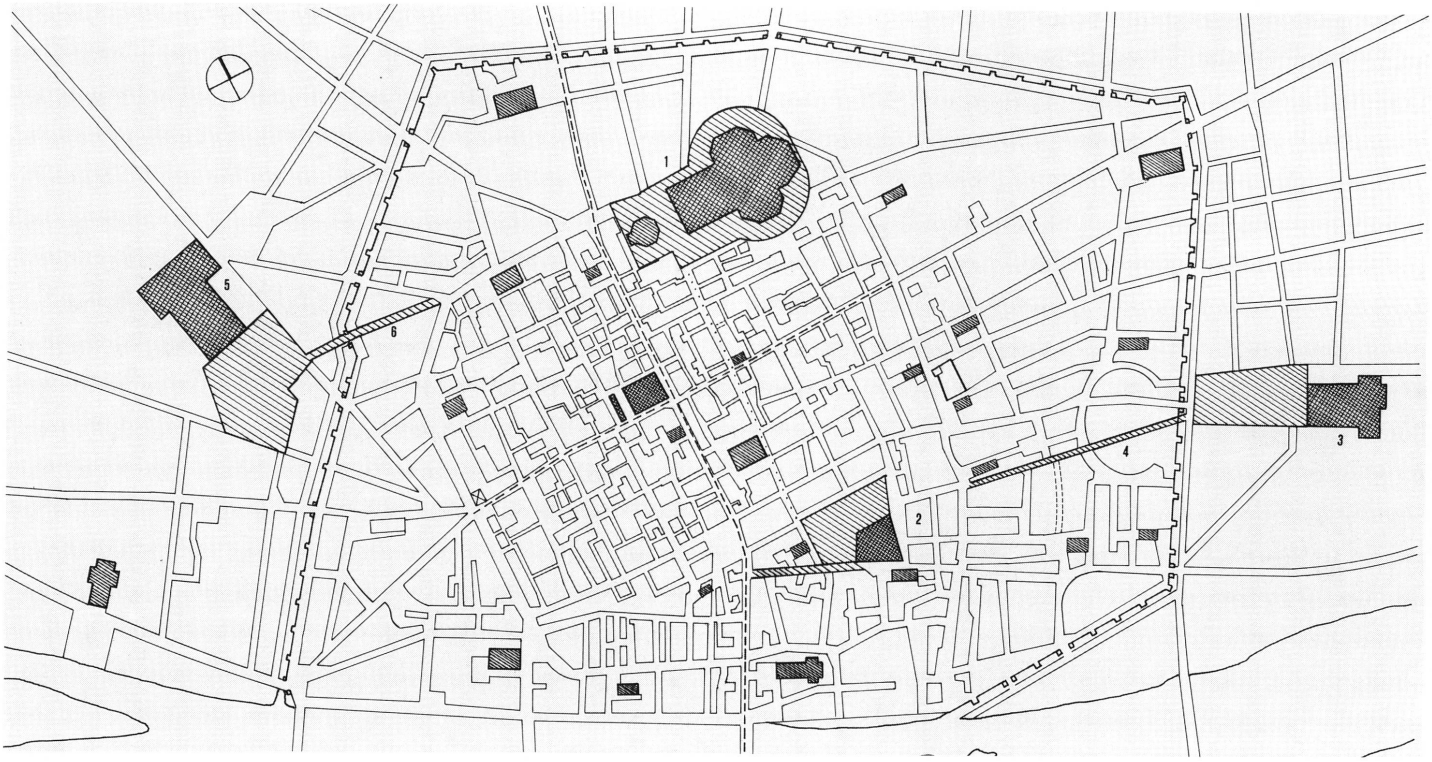

33. Florence, plan avec les transformations après la prise du pouvoir par les Arts Majeurs, fin du XIVe siècle (d'après Hans Bastin, dessin J. Käferstein).

1. Cathédrale S. Maria del Fiore et baptistère
2. Palazzo del Popolo
3. S. Croce
4. Borgo dei Greci
5. S. Maria Novella
6. Via dei Banchi
   --- Cardo et Decumanus
   .... Via dei Calzaiuoli

34. Florence, photo aérienne nadirale du centre (Laboratorio aerofotogrammetrico L. Rossi, Florence).

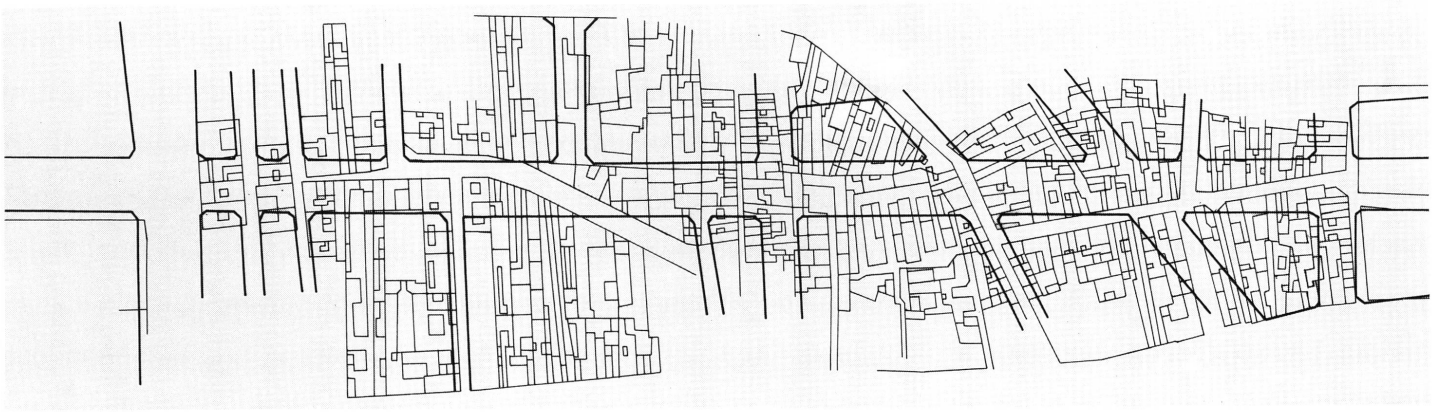

35. Paris, secteur du boulevard Sébastopol avant et après l'intervention de Haussmann, détail (Dessin J. Käferstein).

avec la colossale coupole de Brunelleschi. La construction de Santa Croce, qui lui est attribuée, commence en 1294, celle du palais du Peuple en 1299...

Le lecteur objectera peut-être que Florence ne présente ni déplacement ni doublement du centre, du moment que le lieu central du pouvoir, soit le Bargello ou palais du Podestat, n'était pas celui où le peuple s'assemblait (il le faisait à Santa Reparata, l'ancienne cathédrale) et qu'en outre le pouvoir des Arts majeurs ne s'opposant pas à celui de l'évêque, le dôme ne peut pas non plus être tenu pour un centre que celui de la commune doublerait. Il n'en reste pas moins qu'avec le palais des Prieurs un centre émerge, alors que le pouvoir était jusqu'alors diffus dans le tissu urbain et que Florence acquiert une structure nouvelle en balançant clairement les pouvoirs temporel et spirituel de part et d'autre du carrefour originaire.

Si les interventions limitées dans la trame urbaine florentine peuvent s'évaluer comme une refondation, il faut admettre que dans certains cas d'espèce la notion de retouche, en d'autres termes l'étendue restreinte des travaux, ne s'applique pas de façon incontestable, en raison de son imprécision intrinsèque. Il n'est pas toujours possible de distinguer d'emblée si une série d'opérations sectorielles équivaut à une refondation. Les grands travaux du baron Haussmann ont un but à la fois politique et urbanistique: pour faire de Paris une capitale moderne, Haussmann veut en modifier et la répartition des fonctions et la distribution de la population, valoriser le sol, améliorer les liaisons internes, enfin faciliter l'engagement des troupes et de l'artillerie. Si l'on considère les divers secteurs séparément, on peut avoir l'impression qu'il ne s'agit en fin de compte que d'une suite de retouches particulièrement fournie. Mais si l'on compare les plans d'un même site avant et après l'opération (fig. 35), on ne peut que constater un écart considérable, voire douter qu'il s'agisse vraiment du même quartier de la même ville, tant les deux états diffèrent. Un tel constat est inconciliable avec une refondation.

Le concept ne s'applique pas au Paris de Napoléon III, mais il est compatible avec l'urbanisme de la Révolution. Entre 1789 et 1799, les gouvernements qui se succèdent ne disposent pas des moyens nécessaires pour transformer la capitale. Ils ont d'ailleurs des problèmes plus urgents à résoudre. Cela ne signifie cependant pas qu'ils renoncent à toute intervention. Mona Ozouf a analysé par le menu comment les républicains ont cherché à agir sur la représentation mentale et sur la perception de Paris[64]. Comment s'y prennent-ils donc? En recourant à des cortèges à l'occasion des fêtes révolutionnaires qui fonderont une tradition nouvelle, lors de l'enterrement d'un tribun ou du transfert des cendres d'un héros national au Panthéon. A chacun d'eux son itinéraire, tracé pour la circonstance: les organisateurs examinent de cas en cas si certains points du trajet peuvent se charger de significations positives ou négatives, donc s'ils doivent figurer ou non dans le parcours. Des architectures éphémères, de courtes haltes et des discours appropriés soulignent le sens attaché à chacune des stations du cortège (fig. 36).

Une telle lecture de la ville rend perceptible un Paris imaginaire constitué de sites dont certains sont valorisés et d'autres niés: il s'agit-là d'une sorte de degré zéro de la refondation, puisque les cortèges expriment des intentions politiques précises tout en laissant la substance urbaine intacte derrière eux. On pourrait qualifier ces entreprises d'opérations épistémologiques ayant pour fin de déplacer des accents, de les souligner métaphoriquement et de les lier avec ingéniosité afin de remplacer les anciennes significations. La pratique révolutionnaire se propose des objectifs analogues à ceux que les entrées princières de la Renaissance visaient implicitement: faire apparaître la ville idéale au travers de la ville réelle[65].

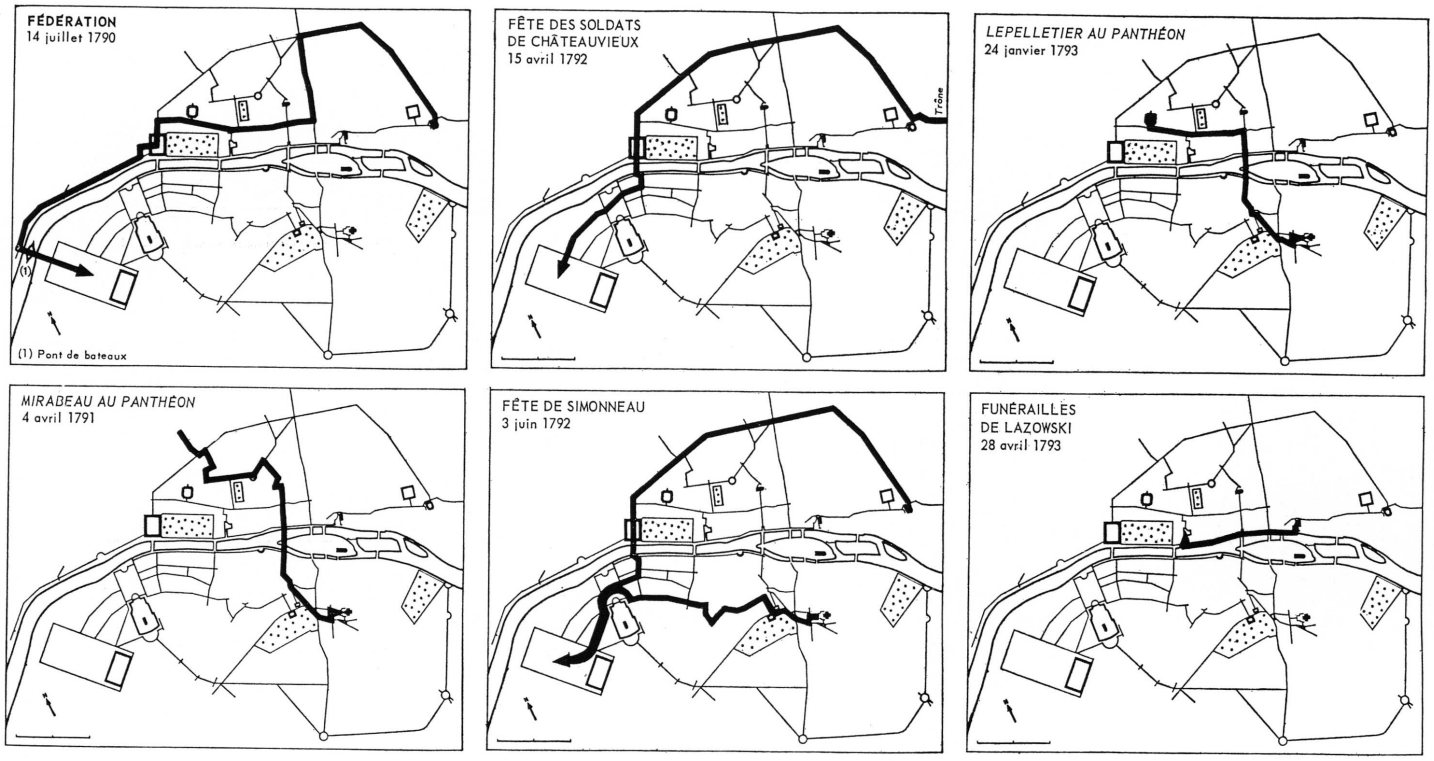

36. Paris, six cortèges révolutionnaires (1790-1793) (Mona Ozouf, *Le cortège révolutionnaire et la ville*, « annales E.S.C. » 5/1971).

Le plan dit des Artistes (1793), qui rassemble les diverses propositions de transformation de la capitale, a pour but d'adapter Paris aux nouvelles institutions révolutionnaires[66]. Il devait être l'instrument d'une refondation qui toutefois n'a jamais eu lieu — un instrument qui fait notamment la synthèse des événements et des expériences collectives des cortèges.

Il faut citer ici une tentative de refondation analogue, mais plus modeste encore que la précédente, parce qu'elle n'a pas été au-delà d'un avant-programme exprimé graphiquement: il s'agit du plan de Padoue de Giovanni Valle (1784) (fig. 37). Selon Lionello Puppi, cette publication qui montre pour la première fois le projet d'Andrea Memmo pour le Pra della Valle (1775) doit se comprendre comme un dessein d'ensemble pour la ville. L'ouvrage constitue un « programma d'ampio respiro (...) i cui contenuti e le cui prospettive di rifondazione (di ricostruzione) » sont une « affermazione del massimo di allusività simbolica nel massimo di esattezza descrittiva »[67]. Le plan Valle explicite les idées personnelles du patricien et franc-maçon vénitien Girolamo Zulian, lequel propose de réformer l'Etat d'après les principes des Lumières à l'occasion de la réorganisation de l'Université de Padoue. Les projets de Giuseppe Jappelli en partie réalisés au début du XIXe siècle (abattoirs, 1819; prison, non datée; nouvelle université, 1824; palais du gouvernement, 1827-31) peuvent sans doute se lire dans la même perspective.

C'est aussi de cette manière qu'il convient d'évaluer le cadastre genevois, manuscrit, de Jean-Michel Billon (1726) parce qu'il reflète les intentions du patricien démocrate Jacques-Barthélemy Micheli du Crest[68], mais non pas le plan de Rome de Giambattista Nolli publié en 1748; même si le plan Nolli n'est pas sans rapport avec les idées réformistes de Lione Pascoli, il n'en traduit pas les intentions politiques[69].

Le seul fait qu'un plan soit levé à l'aide de meilleures méthodes d'arpentage ou édité grâce à des techniques graphiques perfectionnées ne suffit certes pas pour le considérer comme l'instrument d'une refondation. Il en va de même de ces vues de ville qui contiennent de nombreuses et parfois substantielles corrections de l'espace urbain et dont il n'est pas toujours possible d'apprécier la teneur politique, ou même si elles en recèlent une. Canaletto, Zocchi, Vasi, Piranèse ont publié des vues qui souvent s'écartent sensiblement de la réalité urbaine; il faut toutefois se livrer à des enquêtes fines pour expliciter

37. Padoue, plan de Giovanni Valle, 1784 (*Pianta di Padova di Giovanni Valle*, Padoue, 1968).

la signification de ces images, dont peu seulement s'avèrent en fin de compte liées à des projets de refondation.

On notera encore que certaines refondations ne se déclarent pas comme telles par peur des réactions qu'elles pourraient susciter. Lorsque le gouvernement de Venise renforce au XVIe siècle, sous le doge Andrea Gritti, sa tendance à l'oligarchie et fait remanier la place Saint-Marc par Jacopo Sansovino, il justifie l'opération en déclarant qu'il s'agit de revenir aux origines romaines de la Sérénissime[70]. La *renovatio urbis* qui fait porter l'accent sur la continuité dans le moment même où elle institue une rupture réactionnaire est un vieux truc politique des « utopies négatives ». Car l'origine prétendue se définit à volonté tandis que tradition, ressourcement, réformation

engendrent des conséquences toutes différentes de celles que le retour vers l'amont devait susciter.

On objectera peut-être que la *renovatio* vénitienne frappe le concept de refondation d'inanité. Le gouvernement entreprend lui-même de modifier le centre: la condition politique n'est donc pas remplie. Et son action ne déplace ni ne double ce même centre: la condition urbanistique ne l'est donc pas davantage. Il s'agit en effet d'un cas limite, à propos duquel on peut argumenter comme suit: le même pouvoir change de nature et cette mue qualitative équivaut à une substitution; comme le centre n'est pas disputé, le pouvoir issu du coup de force peut se contenter de rebâtir l'ancien centre sur lui-même. L'union personnelle qui lie les régimes successifs permet par symétrie l'économie d'une innovation.

Nous appuyant sur l'analyse de l'opération des Bergues, nous avons conclu qu'une refondation doit satisfaire deux conditions. Les exemples allégués dans la discussion du concept ont en outre montré que la plupart des refondations présentent des particularités qui accompagnent les conditions lorsque le projet passe en force, mais qui n'en sont pas à proprement parler: l'initiative politique cherche à modifier durablement les structures de la société; ensuite, les interventions sur le domaine bâti sont menées à chef dans un laps de temps aussi bref que possible; enfin, c'est le plus souvent un unique architecte, ingénieur ou planificateur qui les projette et les exécute.

La conclusion nécessaire de ces réflexions, ne craignons pas de le répéter, c'est qu'une analyse urbaine ne considérant qu'une seule des composantes de la ville — ou bien sa qualité d'artefact tridimensionnel, ou bien sa substance économique et sociale — ne saurait rendre compte du processus complexe qu'est une refondation. La démarche scientifique qui l'identifie relève d'une disciplinarité plurielle, puisqu'elle doit considérer simultanément divers domaines d'ordinaire séparés, soit la ville comme structure construite, la ville en tant que collectivité ou communauté et la ville comme histoire. Le concept de refondation, qui permet de décrire certains moments décisifs du devenir urbain, est donc un instrument d'analyse indispensable. Certains phénomènes passent pour non avenus tant qu'ils n'ont pas été nommés[71].

Cet essai est la traduction (çà et là augmentée) de *Wiedergründung — oder Stadtkernforschung einmal anders*, texte paru in *Die Stadt mit Eigenschaften. Eine Hommage an Paul Hofer* (herausgegeben von André CORBOZ), gta Verlag, EPFZ, Zurich, 1991, pp. 95-139.

[1] Sur ce problème, cf. notamment Lucio GAMBI, *I problemi urbanistici odierni del nostro paese negli scritti dei geografi*, in: *Una geografia per la storia*, Turin, 1973, p. 112.

[2] Sur la mise en service des bateaux à vapeur en Suisse, cf. le tableau in Georges ANDREY, *La quête d'un Etat national (1798-1848)*, in: *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, 1986 (2e éd.), p. 522; sur l'intérêt des Genevois pour le bateau à vapeur, cf. le *Journal de Marc-Jules Suès pendant la Restauration genevoise 1822-1835*, Genève, 1929, t. I, 1823 (27 avril, 27 et 28 mai), 1824 (4 et 5 janvier; 6 et 28 mars; 1er, 2 et 5 avril; 14 et 31 juillet; 11, 12, 14, 15 et 19 septembre; 13 et 27 octobre; 8 novembre); 1825 (13 et 31 mars; 5, 18, 25, 26 et 27 avril); 1827 (1er octobre); 1829 (9, 13 et 14 février); 1835 (26 mars); sur le pont suspendu, cf. Tom F. PETERS, *Transitions in Engineering. Guillaume-Henri Dufour and the Early 19th Century cable suspension Bridge*, Bâle-Boston, 1987, chap. 4; sur le panoptique, cf. Walter ZURBUCHEN, *Prisons de Genève*, Genève, 1977, 3e partie, ch. 2; en outre: L.-G. CRAMER-AUDÉOUD, *Examen des documents sur le système pénitentiaire et la prison de Genève*, Genève, 1834; à ce propos, cf. Leïla EL-WAKIL, *Architecture et urbanisme à Genève sous la Restauration*, «Genava», n.s., XXV, 1977, p. 196, n. 46; B. APPERT indique dans *Bagnes, prisons et criminels*, Paris, 1836, M. Osterrieht comme architecte de la prison (cité in Renzo DUBBINI, *Architettura delle prigioni. I luoghi e il tempo della punizione (1700-1880)*, Milan, 1986, fig. 13, bien que J.M.S. Vaucher soit mentionné p. 44); Nikolaus PEVSNER, *A History of Building Types*, Princeton, 1976, p. 164 ss., indique nom et date correctement.

[3] Walter SENN, *Le général Dufour, sa vie et ses travaux*, Genève-Lausanne, 1884, p. 26; autres indications bibliographiques in Armand BRULHART, *Guillaume-Henri Dufour. Génie civil et urbanisme à Genève au XIXe siècle*, Lausanne, 1987, p. 73, n. 12; en outre: «Le quartier qui borde le lac et le Rhône offrait un aspect hideux. On y voyait des fortifications délabrées, de vieilles chaînes suspendues à des pieux à demi pourris, des chantiers, des boucheries, des masures caduques, mi-partie en bois, mi-partie en pierre, trempaient dans le Rhône leurs sordides murailles. Les maisons riveraines de ce beau fleuve, de cette superbe nappe d'eau, chef-d'œuvre de la nature et orgueil des Genevois d'aujourd'hui, plongeaient dans l'eau leurs pieds sales. Et ces pieds étaient des pilotis soutenant d'ignobles cabanons, soudés tant bien que mal aux maisons par des usurpations anciennes sur le domaine public. De vilains petits cabinets, tout délabrés et hors d'aplomb, des chambres à resserrer, des locaux primitifs de tous genres, qui mettaient le public dans la confidence des occupants, en un mot tout ce qui est bon à cacher s'étalait sans vergogne aux yeux de ceux qui arrivaient à Genève par la voie du lac. Ce fut la peur du qu'en dira-t-on qui fit agir notre population; elle ne se doutait pas de la laideur de la ville vue du lac...», (Guillaume FATIO, *Genève à travers les siècles*, Genève, 1900, p. 140 s.).

[4] Cf. Werner OECHSLIN, *Embellissement — Stadtverschönerung. Die spezifische Zuständigkeit der Architektur in der Öffentlichkeit*, anthologie in: *Idee Prozess Ergebnis. Die Reparatur und Rekonstruktion der Stadt*, Berlin, 1987, pp. 303-314.

[5] BRULHART, *op. cit.*, p. 63 ss., présente séparément les diverses parties de l'opération. Voir aussi le bon résumé de Jean-Jacques LANGENDORF, *Guillaume-Henri Dufour, General-Kartograph-Humanist. Eine Bildbiographie*, Zurich, 1987, pp. 83-88, ainsi que le guide d'Armand BRULHART et Erica DEUBER-PAULI, *Ville et canton de Genève*, Genève, 1985, pp. 96-116.

[6] Cf. à ce propos Anne-Marie PIUZ, «Note sur l'industrie des indiennes à Genève au XVIIIe siècle», in: *A Genève et autour de Genève au XVIIe et XVIIIe siècles. Etudes d'histoire économique*, Lausanne, 1985, pp. 232-243.

[7] *Les Mémoires de James Fazy, homme d'Etat genevois 1794-1878*, Genève, 1947, p. 40 s.

[8] «Bergues» n'a pas berge pour étymologie, mais dérive du nom d'un grand marchand de Nuremberg portraituré par Dürer, Johann Kleberger (1485-1546). Kleberger avait acquis des propriétés à Lyon, puis à Genève sur la grève du Rhône (*Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, vol. 4, Neuchâtel, 1928, p. 363); la rue et la place Kléberg lui doivent également leur nom.

[9] Bruno KARL, *Klassizismus 1770-1860*, Zurich, 1963, pl. 72.

[10] BRULHART, *op. cit.*, p. 69.

[11] «... en 1824, Dufour, dit-on, alors que 'tous les propriétaires riverains, de l'Ecu de Genève [hôtel à l'extrémité Rhône de la place de la Fusterie] jusqu'au port au bois [à l'extrémité lac de la place Longemalle]' lui avaient 'donné leur consentement, si le quai s'exécute, de réparer la façade nord de leurs maisons sur un plan uniforme et aligné' ...», BRULHART, *op. cit.*, p. 100, d'après Jean MARTIN, *Genève en 1824*, Genève, 1934, p. 23.

[12] Cf. PETERS, *op. cit.*, pp. 181 ss.

[13] PETERS, *op. cit.*, p. 197.

[14] PETERS, *op. cit.*, p. 140.

[15] «Toute cette ligne de quai possède une situation délicieuse, une vue de premier ordre; elle offre un abri en plein soleil qui est d'une valeur incomparable», FATIO, *op. cit.*, p. 142.

[16] BRULHART, *op. cit.*, p. 100.

[17] Démolition des fortifications à partir de 1849; première liaison par chemin de fer avec Lausanne en 1858 seulement.

[18] «En venant célébrer le troisième centenaire de la Réforme en 1835, les protestants étrangers qui n'étaient pas revenus dans la ville de Calvin depuis longtemps découvraient avec stupeur sa métamorphose», BRULHART, *op. cit.*, p. 63.

[19] Texte complet in BRULHART, *op. cit.*, pp. 81-83; cf. aussi n. 24 ci-dessous.

[20] Sur les emplacements proposés, cf. BRULHART, *op. cit.*, p. 85, et Claude LAPAIRE, *James Pradier et le monument de Jean-Jacques Rousseau*, «Musées de Genève», 258, septembre 1985, p. 9.

[21] BRULHART, *op. cit.*, p. 83.

[22] BRULHART, *op. cit.*, p. 86 s.; voir aussi le n° 15 dans *G.H.-Dufour. L'homme, l'œuvre, la légende. Le portrait topographique de la Suisse*, catalogue d'exposition, Genève, 1987.

[23] Cf. fig. 397 et 398 in Bernard GAGNEBIN, *Album Rousseau*, Paris, 1976. La tradition iconographique du tombeau dans l'île est antérieure à Ermenonville: entre 1760 et 1770, donc bien avant la mort de Rousseau en 1778, Salomon Gessner peint un paysage avec une tombe dans un îlot (cf. Marie-Louise SCHALLER, *Belles gravures du passé. La Suisse, Arcadie au cœur de l'Europe*, Lausanne, 1982, p. 7). Cf. aussi Gérard Le COAT, *La vallée des morts à Monticello*, «Coloquio Artes» 47/1980, p. 14. 1794 est la date du transfert des restes de Rousseau au Panthéon, d'où sans doute l'idée de résurrection. Un certain Joseph Michaud décrit la même année, dans son poème *Ermenonville, ou le tombeau de Jean-Jacques*, une sorte de divinisation de Rousseau, comme le dernier vers le souligne: «Et l'univers sera son temple et son tombeau».

[24] Sur les circonstances de la commande, sur le programme, les modèles, etc., cf. *Statues de chair: sculptures de James Pradier (1790-1852)*, catalogue d'exposition, Genève-Paris, 1986, pp. 29 s., 53, 242, 372-375. On avait d'abord pensé à Canova, mais il était surchargé de commandes et mourut en 1822; cf. à ce propos BRULHART, *op. cit.*, p. 80.

[25] Le monument a été retourné à une date inconnue. Etrangement, Stendhal écrit en 1837 dans ses *Mémoires d'un touriste*, Lausanne, 1961, II, p. 76, que «Jean-Jacques est assis vis-à-vis de ce lac qui lui fut si cher»; dans le plan-relief de Genève en 1850 dit Maquette Magnin (exécuté par Auguste Magnin de 1880 à 1896, Musée du Vieux-Genève, Maison Tavel), le monument n'est figuré que par un pion.

[26] Jean-Jacques ROUSSEAU, *Emile* (*Œuvres complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, IV, Paris, 1969, p. 626).

[27] SENN, *op. cit.*, p. 27.

[28] Cf. André CORBOZ, *La place Neuve, composition progressive*, in: *Le Musée Rath a 150 ans*, catalogue d'exposition, Genève, 1979, pp. 9-36.

[29] Robert GARDELLE (1682-1766), brève série de gravures sur cuivre, 1726; Christian Gottlob GEISSLER (1729-1814), diverses gravures coloriées; Pierre ESCUYER (1749-1834), *Atlas pittoresque de Genève*, 1823; Jean DUBOIS, nombreuses lithographies. Cf. en outre Pierre BOUFFARD, *Genève. Images du passé — images du présent*, Genève, 1970; Maurice PIANZOLA, *Genève et ses peintres*, Genève, 1972; Barbara et Roland de LOËS, *Genève par la gravure et l'aquarelle*, Genève, 1989. L'iconographie du nouveau centre n'a pas fait l'objet d'une publication spéciale.

[30] BRULHART, *op. cit.*, p. 66.

[31] Cf. Conrad-André BEERLI, *Le lac, allié ou adversaire de Genève?*, «Bulletin de la Compagnie de 1602», 253, décembre 1985, p. 496; du même auteur: *Notre siècle détruit cette Genève romantique, conçue par un ingénieur*, «Journal de Genève», 6/7 mars 1965, et *Genève néo-classique: vers la destruction d'un espace urbain*, «Werk», 2/1970, pp. 109-114.

[32] Cf. Leïla EL-WAKIL, *G.H. Dufour et le nouveau visage de Genève* in: *Guillaume-Henri Dufour dans son temps 1787-1875* (Actes du colloque Dufour, 1987), Genève, 1991, p. 213 s. Voir aussi Alain CHARRE, *Soufflot et l'urbanisme de Lyon*, in: *Soufflot et l'architecture des Lumières*, catalogue d'exposition, Paris, 1980, pp. 114-123. Il y a lieu de remarquer qu'un projet de fortification de Genève dû à Levasseur des Roques (1714), prévoit des plantations sur de futurs quais le long du Rhône (cf. Etienne CLOUZOT, *Anciens plans de Genève. XVe-XVIIIe siècle*, Genève, 1938, n° 60, pl. VIII).

[33] Les rangées sont déjà présentes dans le plan-relief de Besançon de 1722 (Paris, Musée des plans-reliefs). Pour Senigallia, cf. Paolo SICA, *Storia dell'urbanistica. Il Settecento*, Bari, 1976, p. 186, fig. 362. Pour Lisbonne, José-Augusto FRANÇA, *Una città dell'Illuminismo: la Lisboa del marchese di Pombal*, Rome, 1972, fig. 89.

[34] Figure in BRULHART, *op. cit.*, p. 108.

[35] Cf. Bruno FORTIER, *Espace et planification urbaine (1760-1820)*, in: *Prendre la ville. Esquisse d'une histoire de l'urbanisme d'Etat* (Actes du colloque de Saint-Etienne en Devolluy, 1976), Paris, 1977, pp. 79-102. Sur l'articulation des immeubles des Bergues, cf. Slobodan VASILJEVIC, *La règle et l'abus. Promenade critique sur le quai des Bergues à Genève*, «Ingénieurs et architectes suisses», 16 septembre 1982, p. 257, fig. 2.

[36] Cf. André CORBOZ, *Canaletto. Una Venezia immaginaria*, Milan, 1985, I, p. 172 s. et surtout *L'espace sous-entendu*, in: *Géopoint 90: histoire, temps et espace* (Actes du colloque d'Avignon, 1990), Avignon, 1991, pp. 117-123.

[37] Mona Ozouf use du terme *utopien* en lieu et place de l'habituel *utopique* (cf. *Les cortèges révolutionnaires et la ville*, «Annales E.S.C.», septembre-octobre 1971, et *La fête révolutionnaire 1789-1799*, Paris, 1976, *passim*).

[38] BRULHART, *op. cit.*, p. 63.

[39] Cf. BRULHART, *op. cit.*, p. 84.

[40] Cf. *Statues de chair*, *op. cit.*, p. 374 s., extraits de «L'Europe centrale, journal de Genève, politique et littéraire», 2e année, nº 25, 26 février 1835. Le bref discours de Fazy-Pasteur répète pour l'essentiel les arguments de la souscription, ajoutant toutefois: «La dédicace de son discours sur l'origine de l'inégalité des conditions est le plus beau titre dont aucune république ait pu se glorifier (...). Les opinions politiques et philosophiques de Rousseau ont donné lieu à une grande diversité de jugements, sur lesquels nous ne sommes point appelés ici à établir de controverse (...) A une époque où l'incrédulité philosophique était devenue contagion, elle s'arrêta devant l'*Emile*. Les grandes vérités religieuses reprirent leur poste d'honneur (...) L'offrande du citoyen pauvre eût ému son cœur; c'est à cette classe qu'il se faisait gloire d'appartenir, et c'est elle qui fut toujours l'objet particulier de son estime et de son affection (...)». La fonction rassembleuse de Rousseau est également soulignée dans un poème de Petit-Senn: «Que ta présence nous rallie/Quelle [sic] accroisse notre union». Le journaliste constate enfin qu'«il n'y eût [sic] que très peu de conseillers d'état présents à la fête», «en général le côté gouvernemental [s'est] tenu tout à fait en dehors de cette démonstration» et «la fête pour avoir été entièrement conduite par les citoyens, sans aucune intervention, ou assistance de l'état, n'en a pas moins été nationale, et aucune fête depuis la restauration n'avait offert plus d'éclat et d'unanimité». En 1834, Genève comptait 27000 habitants, 32000 avec la banlieue. Cf. aussi SUÈS, *op. cit.*, 24 février 1835.

[41] *La fête...*, *cit.*, p. 155: «L'obsession de l'amphithéâtre, modèle idéal que toute la rêverie du [XVIIIe] siècle a lié à la vertu du rassemblement, qui permet aux spectateurs de partager équitablement leurs émotions et de se voir les uns les autres dans une parfaite réciprocité»; dans le pamphlet de Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers Etat?* (1789), la loi est décrite comme le centre d'une sphère: «Tous les citoyens sans exception sont à la même distance sur la circonférence et n'y occupent que des places égales» (cité d'après Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du 18e siècle*, Paris, 1989, p. 194, n. 5).

[42] OZOUF, *La fête...*, *cit.*, p. 155. Cf. en outre Jean STAROBINSKI, *Jean-Jacques Rousseau. La transparence et l'obstacle*, Paris, 1957, notamment pp. 114-120 («Ne *rien* montrer, ce sera réaliser un espace entièrement libre et vide» — et la suite!).

[43] OZOUF, *Les cortèges...*, *cit.*, p. 900.

[44] OZOUF, *Les cortèges...*, *cit.*, p. 901.

[45] OZOUF, *La fête...*, *cit.*, p. 150.

[46] Texte in BRULHART, *op. cit.*, p. 86.

[47] Cf. *Statues de chair...*, *cit.*, p. 53. L'article premier de la constitution cantonale de 1847, toujours en vigueur, reprend un principe formulé par Rousseau: «La souveraineté réside dans le peuple; tous les pouvoirs politiques et toutes les fonctions publiques ne sont qu'une délégation de sa suprême autorité». Après l'approbation de la constitution, Fazy se référera explicitement à Rousseau.

[48] Sur Fazy contre Dufour et Fazy-Pasteur contre Fazy, cf. *Histoire de Genève des origines à 1798*, par un collectif d'auteurs, II, Genève, 1956, pp. 118 et 184.

[49] Cf. Bernard MANIN, article *Rousseau* du *Dictionnaire critique de la Révolution française*, sous la direction de François FURET et Mona OZOUF, Paris, 1988, p. 882: «(...) lorsque les révolutionnaires évoquent l'œuvre de régénération morale de Rousseau, ils y voient le prodrome de la régénération publique. L'*Emile* a changé la façon d'élever les enfants mais ce changement est perçu comme une première manifestation de l'idée révolutionnaire elle-même...» et p. 884 s.: «L'absence de distinction entre la moralité privée et la vertu publique qui caractérise une part de la mentalité révolutionnaire est assurément un produit du rousseausime».

[50] *Colloque Dufour* (cf. n. 32 ci-dessus), contribution à la discussion du 10 septembre 1987.

[51] A propos des «développements relatifs autour [sic] de la réhabilitation de Jean-Jacques», Leïla EL-WAKIL se demande, dans son compte rendu de l'ouvrage d'Armand Brulhart, «s'agit-il encore de génie civil et d'urbanisme?» («Nos monuments d'art et d'histoire», 2/1988, p. 238).

[52] Non défini, et pourtant souvent employé, surtout dans les travaux italiens spécialisés, ainsi p. ex. par Marcello FAGIOLO et Maria Luisa MADONNA (*La Roma di Pio IV.* «Arte illustrata», nº 51, novembre 1972, et nº 54, août 1973: «il sistema dei centri direzionali e la rifondazione della città»; des mêmes auteurs, *Il teatro del Sole. La rifondazione di Palermo nel Cinquecento e l'idea della città barocca*, Rome, 1981, et «La rifondazione della capitale cristiana» par Constantin, *Roma 1300-1875. L'arte degli anni santi*, Milan, 1984, p. 96); Lionello PUPPI, n. 67 ci-après; Enrico GUIDONI, *Storia dell'urbanistica: il Cinquecento*, Bari, 1982, p. 517 (fondation de Sabbioneta comme «rifondazione»); dans le domaine allemand, cf. Otto BORST, *Babel oder Jerusalem?*, Stuttgart, 1984, p. 40 (Constantinople comme «Zweitgründung» chrétienne); en outre, André CORBOZ, *Micheli du Crest, Polybe et Salomon: examen du projet d'extension de Genève en 1730*, «Genava», n.s. XXVIII, 1981, p. 167; voir aussi la thèse de Bernhard KLEIN, *Wiedergründungen und Verlandschaftung. Die Interdependenz von der Konzeption der Stadt und der Konstruktion der Landschaft Freiburg (i. Br.) im ausgehenden 18. und beginnenden 19. Jahrhundert*, EPFZ, Zurich, 1991: l'auteur y montre, par l'analyse d'une unique cité, comment la doctrine des physiocrates y modifie la conception de la ville et du paysage, ce qui met fin à une série de refondations étalées sur un siècle.

[53] Cf. Herbert FISCHER, *Die Siedlungsverlegung im Zeitalter der Stadtbildung. Unter besonderer Berücksichtigung des österreichischen Raumes*, Vienne, 1952, ainsi que le compte rendu de cet ouvrage par L. FALLETTI in «Erasmus - Speculum Scientiarum», 25 I 1956, col. 13-21; en outre, du même auteur, *Doppelstadt und Stadtverlegung*, «Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Germanische Abteilung», 66/1948, pp. 236-260.

[54] Cf. Hans-Peter BÄRTSCHI, *Industrialisierung, Eisenbahnschlachten und Städtebau. Die Entwicklung des Zürcher Industrie- und Arbeiterstadtteils Aussersihl. Ein vergleichender Beitrag zur Architektur- und Technikgeschichte*, Bâle, 1983, IIe partie, chap. 2.

[55] Oswald AEPPLI, *Alfred Eschers Leistungen für die Volkswirtschaft des Kantons Zürich und der Schweiz*, in: *Alfred Escher. Zum Gedenken an seinen hundertsten Todestag*, Zurich, 1982, p. 48.

[56] Roman G. SCHÖNAUER, *Von der Stadt am Fluss zur Stadt am See. 100 Jahre Zürcher Quaianlagen*, Zurich, 1987, p. 2 s. Cf. aussi Hans Rudolf SCHMIDT, *Alfred Escher 1819-1882*, Zurich, 1956; Myrtha STEINER, *Die Zürcher Bahnhofstrasse. Geschichte und Bedeutung*, mémoire de licence, Institut d'histoire de l'art de l'Université de Zurich, 1989, non publié; Pietro Maggi mentionne dans l'esprit de la refondation ici discutée qu'il fallait «des politiciens comme Konrad Alfred Escher, Arnold Vögeli-Bodmer et Peter Emil Huber pour que les dons d'Arnold Bürkli puissent produire une forme urbaine concrète»; mais le même auteur qualifie les mesures prises à Zurich d'embellissement et d'agrandissement de la ville dans l'esprit de Haussmann (*Arnold Bürkli, Stadt- und Quaiingénieur, Bauten und Werke für Zürich*, cahier de la 6e exposition d'affiches au Stadelhofer-Passage, par Pietro Maggi, Baugeschichtliches Archiv der Stadt Zürich, publié par Spaltenstein Immobilien AG, Zurich, 1990, pl. 7, 12 et 13).

[57] Conrad ESCHER, *Die grosse Bauperiode der Stadt Zürich in den 60er Jahren des vorigen Jahrhunderts*, Zurich, 1914, p. 34.

[58] Cf. Toni STOOS, *Das Alfred-Escher-Denkmal — ein Monument der Gründerjahre*, «Archithese», 3/1972, pp. 34-42.

[59] Cf. Armand BRULHART, Italo INSOLERA, Alain LÉVEILLÉ, *Stadtsanierung. Der Fall von Genf*, «Werk-archithese», mars-avril 1978.

[60] Cf. Hans BASTIN, *Florence 1280-1333. Stadmaatschappy*, thèse non publiée, Eindhoven, 1978; en outre, Giulio Lensi ORLANDI, *Il palazzo vecchio di Firenze*, Florence, 1977; Marvin TRACHTENBERG, *What Brunelleschi saw: Monument and Site at the Palazzo Vecchio in Florence*, «Journal of the Society of Architectural Historians», XLVII, mars 1988, pp. 4-14, notamment fig. 16, et *Archaeology*,

Merriment, and Murder: The First Cortile of the Palazzo Vecchio and its Transformations in the Late Florentine Republic, «Art Bulletin», LXXXI, 4, décembre 1989, pp. 563-609.

[61] Paul BAIROCH, *De Jéricho à Mexico. Villes et économies dans l'histoire*, Paris, 1985, p. 169 (toutefois, p. 181, Florence disparaît de la liste au profit de Gênes).

[62] Leonardo Bruni écrit en 1403 ou 1404 sur le palais du Peuple: «E non pare punto la sua alta grandezza essere chosa particulare, non obstante certo chio creda, che non palazzo simplicimente ma palazzo de' palazzi, si debbi chiamare», *Panegirico della città di Firenze*, Florence, 1974, p. 23; Leon Battista Alberti écrit pour sa part à propos de la coupole, dans sa préface à *Della Pittura* (1435): «Erta sopra i cieli, ampla da coprire chon sua ombra tutti i popoli toscani».

[63] Sur le rôle d'Arnolfo di Cambio à Florence, cf. Wolfgang BRAUNFELS, *Mittelalterliche Stadtbaukunst in der Toskana*, Berlin, 1979 (4e éd.), p. 240 ss., et *Abendländische Stadtbaukunst, Herrschaftsform und Baugestalt*, Cologne, 1977 (2e éd.), pp. 47-52; sur le palazzo vecchio, cf. Lensi ORLANDI, *op. cit.*, p. 15; sur Arnolfo comme planificateur de «terre murate» (San Giovanni Valdarno, Castelfranco di Sopra, Terrannova Bracciolini), cf. notamment Italo MORETTI, *Le «terre nuove» del contado fiorentino*, Florence, 1980.

[64] OZOUF, *Les cortèges...*, *op. cit.*; voir en particulier la série des itinéraires reconstitués; cf. en outre Bronislaw BACZKO, «De la place de la Révolution à celle du Bonheur — le Paris imaginaire de la Révolution», *Lumières de l'utopie*, Paris, 1978, pp. 361-399; Gianni PETTENA, *Effimero urbano e città: le feste della Parigi rivoluzionaria*, Venise, 1979, et les actes du congrès «La Rivoluzione e i suoi 'miti'», Pesaro, 1989, à paraître.

[65] Cf. sur ce thème *La città effimera e l'universo artificiale del giardino. La Firenze dei Medici e l'Italia del '500*, sous la direction de Marcello Fagiolo, Rome, 1980 (en particulier: FAGIOLO, *L'effimero di Stato. Strutture e archetipi d'una città d'illusione*).

[66] Cf. FORTIER, *op. cit.*, pp. 81-85.

[67] Lionello PUPPI, *La pianta di Padova di Giovanni Valle*, Venise, 1987, p. 8.

[68] «Lever les plans de toutes les enceintes de chaque maison (...) et former un projet d'alignement pour toutes les rues», tel son objet (cf. André CORBOZ, *Cadastres exquis: les plans Billon (1726) et Céard (1837) et leur intérêt pour l'histoire de l'urbanisme*, «Genava», n.s., XXXIV, 1986, p. 144.

[69] Cf. André CORBOZ, *Vues réformatrices*, dans: *Une Venise imaginaire*, catalogue d'exposition, Genève, 1991, pp. 15-27.

[70] Cf. Manfredo TAFURI, *Venezia e il Rinascimento*, Turin, 1985, chap. 5.

[71] Cet essai était achevé lorsque j'ai lu le texte d'une conférence d'Armand Brulhart tenue le 28 mars 1988 sur *Les idées urbaines de G.-H. Dufour*; il contient de nouvelles considérations sur l'opération des Bergues: «L'île Rousseau appartient (...) à un dispositif d'ensemble dont la cohérence ne fait aucun doute. On peut difficilement prétendre que Guillaume-Henri Dufour n'ait pas eu d'idée d'ensemble sur le devenir urbain»; l'auteur est également d'avis que la nouvelle identité de l'île des Barques est liée à l'émergence d'une nouvelle mentalité politique comme à l'idée que les deux moitiés de la ville sont équivalentes: «Il faudrait (...) faire remarquer jusqu'à quel point les deux articulations du pont représentent l'équilibre des forces de la cité aussi bien sur le plan urbain que sur le plan social»; l'île jouerait surtout le rôle d'un «point central», d'un point d'origine (dans le sens d'un kilomètre-zéro, d'un mille-zéro ou d'une milliaire d'or).